

Rapport annuel



2003



Sommaire

- 2** Message du Président du Directoire
- 3** Message du Directeur Général
- 4** Somfy en indicateurs
- 6** Les métiers de Somfy
- 8** Stratégie
- 10** Innovation
- 12** Excellence industrielle
- 14** Distribution
- 16** Ressources humaines et Organisation
- 18** Relations actionnaires



Profil

Leader mondial de la motorisation des stores et des volets roulants, le groupe Somfy International concentre ses activités sur un métier : **l'automatisation** des ouvertures et fermetures de la maison et du bâtiment.

Privilégiant la croissance géographique, Somfy International est implanté dans **43 pays** à travers un réseau de 45 filiales et 17 bureaux répartis sur les 5 continents.

Somfy International s'appuie sur cette proximité terrain pour **anticiper** les attentes des consommateurs et guider ses programmes d'innovation.

Avec ses **4 usines**, le groupe Somfy dispose d'un outil industriel d'assemblage orienté grandes séries.

Depuis sa création, le Groupe conduit une **stratégie de croissance** profitable et durable, au service de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Message du Président du Directoire



Paul Georges Despature

“ La qualité des résultats obtenus dans un contexte économique défavorable démontre l’engagement et la compétence des hommes et des femmes de Somfy International. ”

L’année 2003 a une nouvelle fois apporté la preuve de la solidité du modèle économique de Somfy. Fondé sur la capacité d’innovation, l’excellence industrielle et logistique, la proximité des marchés et des clients, ce modèle a de nouveau assuré au Groupe la croissance de son activité et la progression de ses résultats.

La ressource humaine, première richesse de Somfy International

Fort de plus de 3 200 collaborateurs représentant plus de 35 nationalités, Somfy International fait de la gestion des ressources humaines, principale richesse de l’entreprise, une priorité.

S’inscrivant dans une perspective à long terme, le Groupe attache la plus grande importance à la qualité des recrutements, au développement des compétences et à la mise en pratique de ses trois valeurs fédératrices : International, Responsabilité, Performance.

Réussir l’intégration de BFT

L’acquisition en mars 2004 de la société italienne BFT, spécialiste des automatismes de portails distribués dans les réseaux professionnels, représente une étape importante de notre développement. Elle concrétise notre souhait de prendre de fortes positions sur le marché en croissance de l’automatisation des portails et portes de garage.

BFT bénéficie d’une solide réputation de qualité et de sérieux auprès de l’ensemble des acteurs professionnels de ce métier. Aussi mobiliserons-nous tous nos efforts pour l’aider à se développer et assurer la réussite de son intégration tout en respectant sa personnalité : sa marque sera conservée, et son organisation confortée au sein de Somfy International.

Ce sera l’un des challenges de cette année.

Confiance pour 2004

Quelles que soient les incertitudes de la conjoncture pour 2004, nous savons pouvoir compter sur l’expertise et la mobilisation de l’ensemble de nos équipes pour consolider les axes de notre *Business Model* et réussir nos projets.

Message du Directeur Général

“ L'année 2003 a été riche en lancement de nouveaux produits apportant une forte valeur ajoutée aux clients et aux utilisateurs. ”



Wilfrid Le Naour

Malgré une conjoncture incertaine marquée par la forte appréciation de l'euro, Somfy International présente pour l'année 2003 des résultats satisfaisants. Ils sont caractérisés par :

- Une croissance de l'activité plus forte que celle de son secteur, l'équipement électrique du bâtiment,
- Une hausse du résultat d'exploitation supérieure à celle du chiffre d'affaires,
- Un renforcement de la situation financière.

Une croissance nourrie par des projets stratégiques

En forte accélération au cours du deuxième semestre, la croissance de l'activité a concerné l'ensemble des marchés, avec notamment une deuxième partie de l'année soutenue en France, une véritable reprise en Allemagne et une confirmation du potentiel de la zone Asie. Cette performance est nourrie par la concrétisation de plusieurs projets venus consolider nos fondamentaux.

- Ainsi, l'année 2003 a été riche en lancement de nouveaux produits apportant une forte valeur ajoutée aux clients et aux utilisateurs. Fait marquant, les ventes de moteurs avec radio intégrée ont cru de 38% et représentent en 2003, 17 % des installations.
- En matière d'organisation, le regroupement, en sept zones, des 45 filiales mondiales, a généré la dynamique escomptée. La totalité des filiales récentes ou réorganisées a réalisé croissance et acquisition de parts de marché, tout en dépassant les business plans prévisionnels.
- Enfin, notre système industriel, déployé dans toutes les unités de production, a continué d'assurer des gains substantiels de productivité, nous permettant d'associer nos clients à la dynamique de développement du marché.

Perspectives 2004 : poursuite de notre Business Model et intégration de BFT

Alors que 2004 se partage entre un premier semestre offrant une bonne visibilité et une seconde partie de l'année pour l'instant plus incertaine, nous entendons poursuivre la croissance de notre activité en nous concentrant sur deux axes prioritaires : d'une part la consolidation de notre *Business Model* et d'autre part, l'intégration de la société italienne BFT acquise en ce début d'année.

De nombreux projets d'anticipation sont en cours.

L'objectif est de progresser en permanence dans la conduite du développement de Somfy.

Parmi les principaux, il faut citer :

- L'étude et la planification d'un nouveau centre logistique, prévu en 2005.
- L'implantation en Tunisie d'un nouvel atelier d'assemblage, opérationnel en 2005, en prévision de la croissance des volumes de production.
- La préparation du lancement d'une nouvelle génération de radio bi-directionnelle, programmé pour fin 2005.
- La consolidation de BFT, au 1er avril 2004, s'accompagne de la mise en oeuvre des synergies industrielles escomptées. Un plan stratégique ambitieux est en cours de définition et de déploiement.

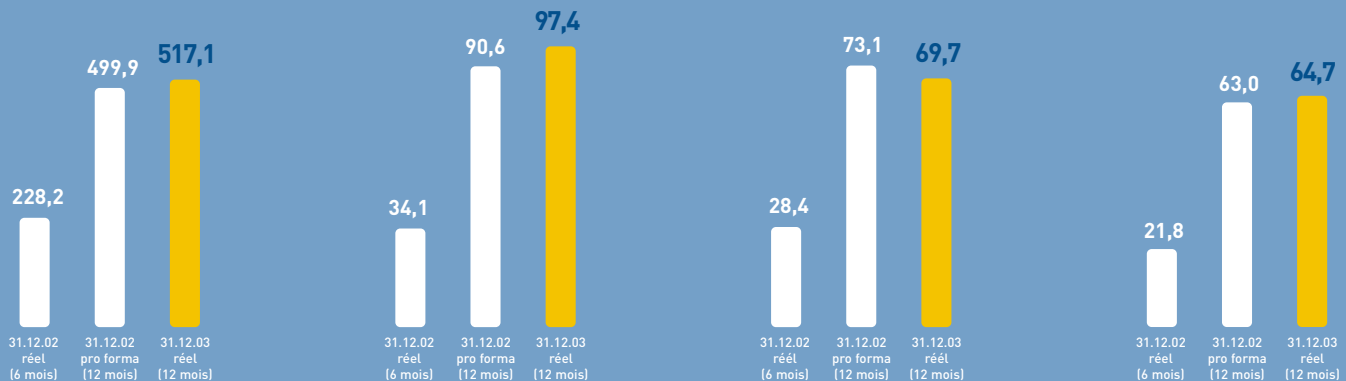
De nombreux collaborateurs et managers ont rejoint Somfy. La qualité de nos équipes, leur enthousiasme, la cohérence de leurs actions sont bien entendu essentielles, tant pour ces nouveaux projets de croissance interne que pour les développements externes. Les efforts et les moyens de formation, de communication et de déploiement stratégiques sont au centre de nos préoccupations pour cette année 2004.

Remarque préalable

En raison d'un exercice exceptionnel de 6 mois au 31 décembre 2002, nous présentons un pro forma 31 décembre 2002 sur 12 mois.

Ce pro forma établi à périmètre comparable permet une lecture plus aisée des chiffres.

Somfy en indicateurs



Chiffre d'affaires

en millions d'euros

Le chiffre d'affaires consolidé progresse de 3,4 % en termes réels et de 6,0 % à taux de change constants, le différentiel étant principalement dû à la baisse du dollar.

Après un premier semestre en demi-teinte, le groupe Somfy International a renoué avec la croissance au cours du deuxième semestre (+ 11,1 % à taux de change constants).

Le niveau d'activité a été soutenu dans la plupart des zones géographiques.

Résultat d'exploitation

en millions d'euros

Le résultat d'exploitation est en progression de 7,5 % et représente 18,8 % du chiffre d'affaires contre 18,1 % l'an dernier.

De nouveaux gains sur achats, le mix produits favorable et la progression du chiffre d'affaires permettent de compenser la baisse des prix de ventes et expliquent l'essentiel de cette amélioration.

Résultat net avant amortissement des survaleurs

en millions d'euros

Le résultat net atteint 13,5 % du chiffre d'affaires, contre 14,6 % au 31 décembre 2002 (12 mois).

La hausse des impôts, la baisse sensible des produits exceptionnels et la moindre contribution des sociétés mises en équivalences expliquent cette légère baisse.

Résultat net

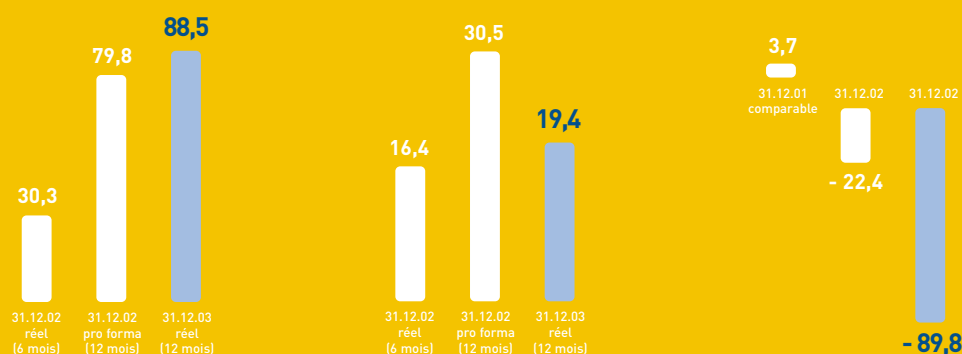
en millions d'euros

Le résultat net de 2003 est en hausse de 2,7 % et représente 12,5 % du chiffre d'affaires.

Contrairement à 2002, l'amortissement des survaleurs ne comprend quasiment pas d'éléments exceptionnels.

Chiffre d'affaires par zone géographique

en millions d'euros	Pro forma 31.12.2002 (12 mois)	Réel 31.12.2003 (12 mois)	Variation N/N-1	Variation N/N-1 à cours constants
France	145,5	152,9	5,1 %	5,1 %
Allemagne	80,6	83,7	3,8 %	3,8 %
Europe du Nord	77,2	78,2	1,3 %	2,1 %
Europe de l'Est et centrale	29,3	31,0	5,8 %	8,9 %
Europe du Sud	86,2	92,2	7,0 %	7,0 %
Asie Pacifique	25,5	27,2	6,7 %	15,8 %
Amériques	55,6	51,9	-6,5 %	10,7 %
Total	499,9	517,1	3,4 %	6,0 %



Capacité d'autofinancement

en millions d'euros

La capacité d'autofinancement progresse de 11 %, en ligne avec la performance économique du Groupe.

Elle permet de financer les investissements et concourt largement à l'amélioration du solde de trésorerie.

Investissements industriels et commerciaux

en millions d'euros

Le niveau d'investissement en 2003 est sensiblement plus faible que les autres années, les capacités installées étant suffisantes.

Le Groupe a investi principalement en installations techniques et outillages de production.

Après une année atypique, 2004 devrait retrouver un niveau d'investissement comparable aux années précédentes.

Endettement net

("-" = excédent financier)
en millions d'euros

La progression de la capacité d'autofinancement, conjuguée à un niveau d'investissement modéré et à la diminution du besoin en fonds de roulement, ont permis une très forte progression de l'excédent financier (trésorerie nette - dettes financières).

Celui-ci augmente en 2003 de 67,4 millions d'euros et s'établit à la clôture à 89,8 millions d'euros.



200 millions
d'utilisateurs

Les métiers de Somfy

Somfy est la seule marque grand public à forte notoriété, sur ce segment de marché. Elle incarne à travers l'animation des ouvertures une promesse de meilleure qualité de vie et de plaisir au quotidien. La satisfaction de l'utilisateur final est l'objectif central de la stratégie du Groupe.

Un domaine d'activité

l'automatisation des ouvertures et des fermetures du bâtiment

Le groupe Somfy développe un ensemble de solutions innovantes pour automatiser tout type d'ouvertures et de fermetures dans la maison et le bâtiment. Cette activité se répartit en six marchés :

- Fermetures résidentielles : volets roulants.
- Protection solaire extérieure : stores, etc.
- Accès résidentiel : portails et portes de garage.
- Équipement de la fenêtre et décoration : vénitiens intérieurs, rideaux.
- Accès commercial : grilles de magasins.
- Solutions pour bâtiments tertiaires : solutions complètes et personnalisées pour automatiser l'ensemble des ouvertures et fermetures du bâtiment.

20 000
clients
dans le monde

Implanté dans 43 pays via un réseau de 45 filiales et de 17 bureaux, le groupe Somfy International livre et assiste dans le monde 20 000 clients au profil varié : fabricants d'ouvertures du bâtiment, assembleurs, installateurs, grandes surfaces de bricolage (GSB).

4 usines

une capacité industrielle de
32 000 moteurs/jour

Avec 4 usines principales, Somfy International dispose d'un outil industriel orienté grandes séries. Il est adapté pour gérer une croissance forte et des variations liées à la saisonnalité de l'activité.

Deux univers

la maison et le bâtiment tertiaire

Dans la maison, les solutions Somfy offrent des réponses pratiques aux besoins essentiels de la vie de tous les jours : se sentir protégé, accroître le confort lumineux et thermique, gagner du temps.

Elles contribuent au bien-être et simplifient la vie en supprimant les contraintes du quotidien. Elles sont simples d'usage, fiables et valorisent le consommateur.

Dans le bâtiment tertiaire, l'automatisation des ouvertures et des fermetures rend le bâtiment plus économique et productif pour les maîtres d'ouvrage, et plus confortable pour ses usagers. Elle répond à une évolution de la conception architecturale qui tend à dessiner des ouvrages plus respectueux de l'environnement.

L'offre de produits

la plus large du marché

Elle se compose :

- De gammes complètes de motorisation tubulaire ou non ;
- De la *Radio Technology Somfy™* qui permet de commander plusieurs ouvertures de la maison avec une seule télécommande ;
- D'un ensemble d'automatismes : capteur vent, vent/soleil, programmation horaire, alarmes ;
- D'une gamme complète de points de commandes et télécommandes.

Au service de la croissance, la stratégie de Somfy s'organise autour de quatre grands axes :

- **Le renforcement de la compétitivité prix pour faciliter l'accès à la motorisation et en généraliser l'usage ;**
- **L'innovation produits pour accroître l'avantage concurrentiel et anticiper les nouveaux besoins des clients finaux ;**
- **La recherche de l'excellence opérationnelle et la proximité terrain ;**
- **Le développement par acquisitions, relais de la croissance organique.**

Rendre l'automatisation

accessible au plus grand nombre

Facteur clé de la croissance du marché, la démocratisation de l'automatisation est pour Somfy International un enjeu stratégique prioritaire. Alors que les marchés matures (France, Allemagne) sont caractérisés par des taux de motorisation élevés, d'autres territoires (Asie, pays anglo-saxons, Europe du Sud) possèdent de forts potentiels de développement.

Pour saisir toutes les opportunités de croissance, Somfy International confirme sa stratégie de baisse du prix de la motorisation.

Celle-ci est rendue possible par l'abaissement continu des coûts de production et la recherche de synergies industrielles, sur lesquelles le Groupe a intensifié ses efforts en 2003.

En restituant au marché une grande partie des gains obtenus, Somfy International améliore sa position concurrentielle et rend le prix de ses produits abordable pour le plus grand nombre d'utilisateurs.

Stratégie



La démocratisation de l'automatisation est un enjeu stratégique prioritaire.

L'innovation produits

source d'avantage concurrentiel

Sur les marchés les plus matures, l'innovation produits est la première source d'avantage concurrentiel et de maîtrise du marché. La forte pénétration de la technologie radio le prouve.

Fruit des investissements en Recherche & Développement accomplis depuis plusieurs années, la *Radio Technology Somfy™* contribue désormais pour une bonne part à la dynamique du marché. Aujourd'hui, un sixième des moteurs vendus sont à radio intégrée alors que le prix moyen de vente d'un moteur radio est de 50 % supérieur à celui d'un moteur filaire.

Pour les professionnels, la technologie sans fil est une promesse de facilité d'installation et d'intégration. En offrant de nouvelles fonctionnalités liées au confort, à la sécurité et à la simplicité dans la maison, elle répond aux attentes des consommateurs plébiscitant une technologie utile et porteuse de bien-être.

La consolidation

des fondamentaux

Les résultats obtenus en 2003 reflètent le travail accompli jour après jour par les équipes de Somfy pour consolider deux autres fondamentaux du Groupe : la proximité terrain et la recherche de l'excellence industrielle.

Conçu pour l'assemblage en grandes séries, l'outil industriel de Somfy International permet de garantir la promesse de qualité faite au client, tout en produisant aux meilleurs coûts du marché.

L'atteinte de nouvelles normes qualité et l'élaboration de processus générateurs de synergies, sont venus renforcer en 2003 la performance opérationnelle du Groupe.

Avec l'ouverture de nouvelles implantations en Asie et au Moyen-Orient, Somfy International entre sur des marchés pleins d'avenir. Cette présence locale lui permet de prendre en compte les spécificités culturelles de chaque territoire, et de répondre aux attentes de clientèles et de canaux de distribution de plus en plus diversifiés.

Une croissance externe

au service du projet stratégique

Complément de la croissance organique, le développement par acquisitions contribue à la réalisation d'un objectif ambitieux : être la référence dans le domaine de l'automatisation des ouvertures de la maison et du bâtiment commercial.

Réalisée début 2004, l'acquisition de la société italienne BFT concrétise la volonté de Somfy de se développer fortement sur le marché de l'automatisation des portails et portes de garage. Reconnue pour la qualité de ses produits et de ses services, BFT a su nouer des relations étroites avec une clientèle composée de distributeurs professionnels et d'installateurs spécialisés.

Pour réussir son intégration, Somfy a choisi de préserver l'autonomie d'une marque et d'une organisation qui ont fait leurs preuves, et de rechercher les meilleures synergies industrielles et marketing pour les mettre au service de la croissance de BFT.



+ 38 %

Nombre de moteurs
à radio intégrée

Chine,
Malaisie,
Dubai,
Israël

4

nouvelles filiales et bureaux
ouverts en 2003

Innovation



**Avec des nouveautés lancées en 2003
sur tous les segments du marché,
Somfy International fait de l'innovation
le premier moteur de sa croissance.**

Répondre aux besoins de chaque segment de marché

Présentées lors du dernier salon international R+T de Stuttgart, rendez-vous majeur de la profession, les innovations 2003 viennent enrichir l'offre produits la plus large du marché.

Elles contribuent également à sa segmentation, nécessaire pour mieux répondre à la diversité des attentes, comme par exemple, celles exprimées par l'exploitant de logements locatifs sociaux, ou celles du particulier désirant des fonctions sur mesure.

Ainsi, certaines innovations facilitent l'accès à la motorisation. C'est le cas du moteur Oximo RTS, premier moteur radio capable de s'intégrer à tout type de volet roulant, ou de Clic&Up, solution créée en 2001 et destinée aux marchés de l'habitat locatif, dont le déploiement international (France, Allemagne, Japon) est très prometteur.

D'autres nouveaux produits lancés en 2003 répondent à la demande d'applications spécifiques : on peut citer Animeo, une gamme d'automatismes pour les bâtiments tertiaires, ou les nouvelles télécommandes et récepteurs radio destinés au marché de la décoration d'intérieur.

Enfin, Somfy poursuit le développement d'applications reliées via la technologie radio, - liaison de l'alarme et des volets roulants motorisés par exemple -, afin de répondre aux besoins émergents dans l'habitat, exprimés par les prescripteurs tels que les architectes et bureaux d'études.

zoom
2003



14

nouveaux produits
ou solutions
lancés en 2003

Électronique et radio

Accentuer le leadership technique

Dans un contexte de forte pénétration de la transmission radio (1,5 million de moteurs équipés de la *RadioTechnology Somfy™*), Somfy International accentue ses efforts pour asseoir son leadership.

Les investissements dans ce domaine concernent en particulier :

- La politique qualité qui intègre l'approvisionnement en composants par des fournisseurs agréés, la conception et les performances testées au-delà des normes dans des conditions d'utilisation réelles, y compris les plus extrêmes ;
- La maîtrise des normes, via la participation active à la définition de leur évolution dans le secteur du bâtiment ;
- La préparation de l'avenir, avec la mise au point d'un nouveau protocole radio générateur de fonctionnalités enrichies.

Une organisation efficace de la Recherche et du Développement

L'anticipation des besoins des professionnels et des utilisateurs est la raison d'être de la stratégie d'innovation de Somfy.

Cette capacité repose sur l'organisation efficace de la Recherche et du Développement.

Avec plus de 260 ingénieurs et techniciens répartis sur cinq plateformes internationales (trois en France, une en Allemagne, une aux États-Unis) et trois cellules à vocation locale (deux ouvertures en 2003 : San Diego et Tokyo), Somfy International possède des capacités de développement inégalées sur le marché.

De nouveaux processus de développement

Au sein de cette organisation, l'année 2003 a été marquée par le lancement de nouveaux processus. Ils doivent permettre :

- De détecter le plus en amont possible les nouvelles tendances ;
- D'apporter rapidement une solution aux besoins exprimés par les clients ;
- De raccourcir le temps de mise sur le marché des innovations.

Ces processus sont mis en œuvre par des équipes dont les compétences sont plurielles : recherche, technique, marketing et design.

Parallèlement, Somfy International a renforcé courant 2003 sa stratégie de protection systématique de la propriété intellectuelle.

Dans un contexte concurrentiel plus marqué, cette démarche est destinée à protéger les innovations et garantir une véritable sécurité technologique aux clients industriels.

Avec 45 demandes de brevets déposées tous les ans, Somfy International possède un actif de 280 inventions brevetées.

À travers la recherche de l'excellence opérationnelle, le système industriel contribue à la satisfaction du client en garantissant la qualité des produits et des services.

En 2005,
un nouveau site logistique de

25 000 m²

Une nouvelle unité de production pour la croissance

Somfy International adapte en permanence son outil industriel en fonction des anticipations de croissance.

Le Groupe a ainsi ouvert un atelier d'assemblage en Chine pour accompagner le développement de la filiale locale.

Aujourd'hui, avec 4 usines d'assemblage principales, dont la capacité de production totale est de 32 000 moteurs/jour, le Groupe possède une base industrielle orientée grandes séries, flexible et réactive. S'appuyant sur un réseau de fournisseurs spécialistes, cet outil a pour vocation l'assemblage final et la personnalisation des produits. Il permet de produire une offre différenciée tout en conservant les avantages de coût de la production en grandes séries.

Excellence industrielle



Lancement

d'un nouveau site logistique

En 2004, le lancement d'un projet de nouveau site logistique à Bonneville, près de Cluses, permettra de faire face à la hausse constante des volumes. D'une superficie de 25 000 m², ce site aura un double objectif d'amélioration des coûts et de meilleure qualité de service.

Il permettra notamment d'améliorer encore la rapidité et la qualité des livraisons aux clients.

SPS, un système

au service de la productivité

Au service de la rentabilité et de la compétitivité, la mise en place en janvier 2003 du SPS (Système de Production Somfy) a pour objectif de structurer les différentes entités autour d'un modèle commun d'excellence industrielle. En 2003, 6 sites ont été concernés par une démarche qui fait appel notamment au benchmarking, avec l'industrie automobile, et aux audits d'autoévaluation.

Parallèlement, le Groupe a poursuivi sa recherche de synergies industrielles, organisée autour de trois axes : amélioration continue de la performance achats, réduction des coûts des produits, mise en réseau des unités de production pour développer les complémentarités entre les sites.



2

nouvelles
implantations
en Chine

zoom
2003

Qualité

Un engagement envers tous les clients

La politique qualité répond à l'engagement de Somfy de satisfaire ses clients.

Le système de qualité de Somfy International est un processus global qui inclut l'Assurance qualité fournisseur (80 % des réceptions fournisseurs s'effectuent en délégation de contrôle). Il est également très à l'écoute du marché, avec un réseau de veille mondial sur le fonctionnement des produits installés qui mobilise 6 ingénieurs et 35 techniciens.

Tous les produits sont contrôlés à 100 % par rapport aux normes du secteur et à des spécifications de performance définies en interne. Ils sont conçus pour une durée de vie supérieure à 10 ans, et Somfy s'engage sur une garantie totale de 5 ans.

Les produits Somfy ont obtenu 600 homologations réparties dans 43 pays. Le taux de retour client est inférieur à 1 %.

Somfy est certifié ISO 9001 depuis 1995. Le renouvellement de cette certification en 2003 a mobilisé toute l'entreprise dans une démarche de progrès.



Distribution

zoom
2003

Somfy accélère son implantation en grandes surfaces de bricolage (GSB)

Pour rendre son offre en grandes surfaces de bricolage plus attractive et plus forte, Somfy fédère sous sa propre marque un ensemble de produits : les systèmes d'alarmes et les motorisations pour portails, portes de garage et volets roulants. Cette offre est soutenue par de nouveaux packagings, accompagnés d'une communication grand public adaptée au processus d'achat.

Déployé en France et en Allemagne en 2003, ce programme sera étendu progressivement à d'autres pays européens en 2004.

Aujourd'hui, 450 mètres de linéaires sont aux couleurs de la marque en France chez Castorama et au BHV, et les équipes Somfy ont réalisé en 2003 près de 600 animations dans les points de vente. 100 magasins en Allemagne et 20 en Scandinavie ont été sélectionnés pour distribuer la gamme alarmes.

**Le renforcement de l'implantation
sur les marchés porteurs
et la satisfaction de clientèles
plus diversifiées ont été deux priorités
pour le Groupe en 2003.**

De nouvelles implantations dans des zones en forte croissance

Avec l'ouverture de 4 nouveaux bureaux et filiales à Pékin, Kuala Lumpur, Israël et Dubaï, Somfy International entend saisir toutes les opportunités offertes par des marchés en fort développement. Ainsi, la zone Asie a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires de 15,8 % (à taux constants). L'émergence de marchés résidentiels et tertiaires (comme l'opéra de Pékin) dans des pays comme la Chine révèle d'importants gisements de croissance.

14 000

**installateurs
professionnels**
formés dans le monde

zoom
2003

La marque Somfy **édite un guide consommateur**

Première marque du marché en termes de notoriété et d'image, la marque Somfy est, pour les consommateurs, un vecteur privilégié de découverte de l'automatisation des ouvertures de la maison.

Somfy vient d'éditer à leur intention un guide qui présente les bénéfices de ces automatismes et donne des conseils de choix. Ce guide a été édité ou adapté par sept filiales, et annoncé par une campagne de publicité parue dans des magazines de décoration européens.

**Somfy
International**
est présent dans

43 pays

Accompagner **le développement des différentes clientèles**

Au sein d'un réseau de 45 filiales et 17 bureaux, le Groupe privilégie au maximum la responsabilité opérationnelle des différentes équipes en contact permanent avec le terrain. Somfy International s'appuie sur cette proximité pour répondre au mieux à la diversification croissante des clientèles et des réseaux de distribution. Le Groupe tire parti de cette tendance qui, pour le consommateur, multiplie les modes d'accès à l'automatisation. C'est pourquoi Somfy privilégie une stratégie de développement cohérent de ses différentes clientèles en leur proposant des produits et des services adaptés.

Créer une offre **de produits et de services adaptés**

Fait marquant, l'évolution du métier d'installateur de solutions motorisées est caractérisée par un fort développement et par l'arrivée de nouveaux acteurs comme les menuisiers ou les électriciens.

Dans ce contexte, plusieurs pays - la France, l'Espagne et l'Angleterre - ont réorganisé et étoffé en 2003 leurs réseaux de professionnels qualifiés. Somfy France a multiplié par deux le nombre de ses partenaires. 14 000 professionnels dans le monde ont bénéficié de formations techniques et marketing au cours de cette année.

Avec les fabricants industriels de volets roulants et de stores, Somfy International poursuit son action de fidélisation. Un service de Management des comptes clés a été mis en place pour mieux servir les clients de dimension internationale.

À fin 2003, le programme de co-marketing **Powered by Somfy** a été signé par 280 fabricants.

Enfin, dans plusieurs territoires - France, Allemagne, Scandinavie -, Somfy International a accentué sa présence dans les grandes surfaces de bricolage. Ce canal de distribution, qui permet d'exposer la marque Somfy™ à l'utilisateur final, et qui en retour nous permet de mieux le connaître, est stratégique pour le Groupe. À moyen terme, l'objectif est de réaliser 10 % du chiffre d'affaires en grandes surfaces de bricolage.

La politique des ressources humaines poursuit deux objectifs prioritaires :

- Recruter, former et préparer les meilleures équipes pour répondre aux enjeux stratégiques du Groupe.
- Accompagner tous les collaborateurs qui souhaitent mener une véritable carrière au sein de Somfy International.

Recrutement

privilégier la diversité

Les effectifs de Somfy International ont progressé de 6 % en 2003. Un processus d'accueil (guide de bienvenue, séminaire de découverte de l'entreprise) favorise l'intégration des nouveaux employés.

Les 3 236 collaborateurs du Groupe - à fin 2003 - représentent plus de 35 nationalités différentes. Cette dimension internationale reflète une culture qui privilégie la diversité des personnalités et des profils professionnels, et qui érige au rang de valeurs l'esprit d'ouverture, l'écoute et le respect d'autrui.

budgets, plans d'actions) et les besoins de chaque service pour déterminer les programmes de formation individuels et par département.

Somfy International consacre près de 4 % de la masse salariale à la formation au sein des différents sites français. Près de 150 collaborateurs de toutes nationalités ont participé en 2003 à la *Somfy Academy*, programme international s'adressant aux managers.

Participation

et motivation

Quête de l'amélioration permanente, la performance signifie aussi recherche de profit. Vis-à-vis de cet objectif financier, le management du Groupe mise sur la responsabilisation et la motivation, en développant d'une part, l'individualisation des rémunérations et, d'autre part, des systèmes de participations aux résultats. Plus de 70 % des collaborateurs de Somfy International en bénéficient.

Ressources humaines

La formation

au service de la performance

L'un des principaux enjeux de la politique de ressources humaines est de permettre à toute personne porteuse d'un projet professionnel de le réaliser au sein de Somfy International.

À travers la communication sur les postes à pourvoir, la mobilité interne est en permanence encouragée en fonction des besoins du Groupe.

La formation a pour objectif d'accroître le professionnalisme de chaque collaborateur, afin qu'il puisse progresser au sein du Groupe, acquérir de nouvelles responsabilités et contribuer à la réussite de la stratégie, tout en accomplissant son projet personnel.

Le plan de formation du Groupe est déterminé au sein du cycle annuel des ressources humaines. Celui-ci croise les temps forts du processus stratégique (objectifs,

3 236

collaborateurs



Adaptation de l'organisation de nouveaux processus

Après l'adoption en 2002 d'un nouveau processus de réflexion conduisant chaque année au "*Strategic Roadbook*", Somfy International poursuit l'adaptation de son organisation.

Opérationnel depuis janvier 2003, le *New Deal* est une nouvelle organisation globale commerciale et marketing. Elle structure les marchés de Somfy International en 7 grandes zones géographiques ou Business Areas, et crée une division Business & Marketing au niveau Groupe. Cette organisation permet de mieux intégrer les informations remontant du terrain dans la stratégie marketing et d'activer de nouvelles synergies au sein des Business Areas.

Avec le Product Master Plan, Somfy International se dote d'un processus garantissant un plan produit cohérent au sein du Groupe, en adéquation avec les besoins et les priorités du marché.

Enfin, le Système de Production Somfy est appliqué à l'outil industriel ; il s'agit d'un référentiel qui guide l'ensemble des activités de production autour d'un modèle d'excellence.

Des valeurs pour l'action

International, Responsabilité, Performance, les trois valeurs du Groupe ont un rôle opérationnel. Elles fédèrent l'ensemble des collaborateurs et créent des repères pour la mise en œuvre de la stratégie et des actions.

Être International : c'est partager la diversité des cultures et des personnalités tout en respectant des règles et des processus communs.

Responsabilité : c'est l'esprit d'initiative et d'autonomie de chacun au service d'objectifs négociés et adaptés.

Performance : c'est l'ambition d'excellence vécue par chacun dans son métier et partagée par tous dans l'entreprise.

et Organisation



35
cultures
différentes
au service
des marchés

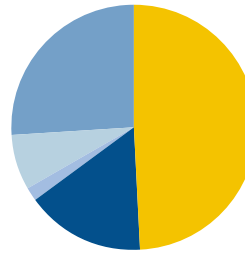
Capital

Le capital au 31 décembre 2003 s'élève à 7 836 800 euros, divisés en 7 836 800 actions de 1 euro nominal, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

La société n'a pas émis de titres donnant droit au capital.

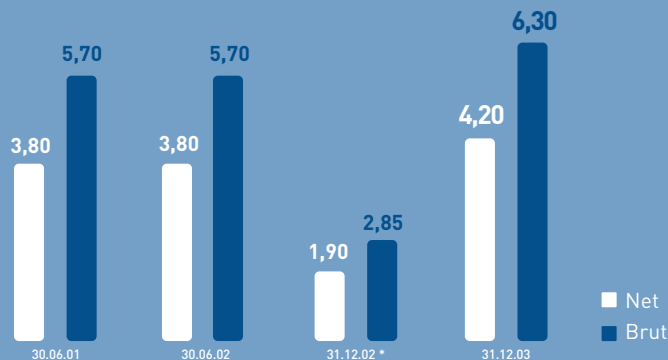
Les stock-options pouvant être exercées après le 31 décembre 2003 sont des options d'achat.

Dans le cadre des autorisations qui lui sont accordées, la société détient 142 560 actions Somfy au 31.12.2003.

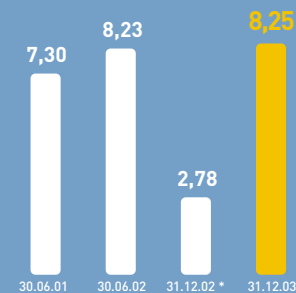


Répartition du capital
en %

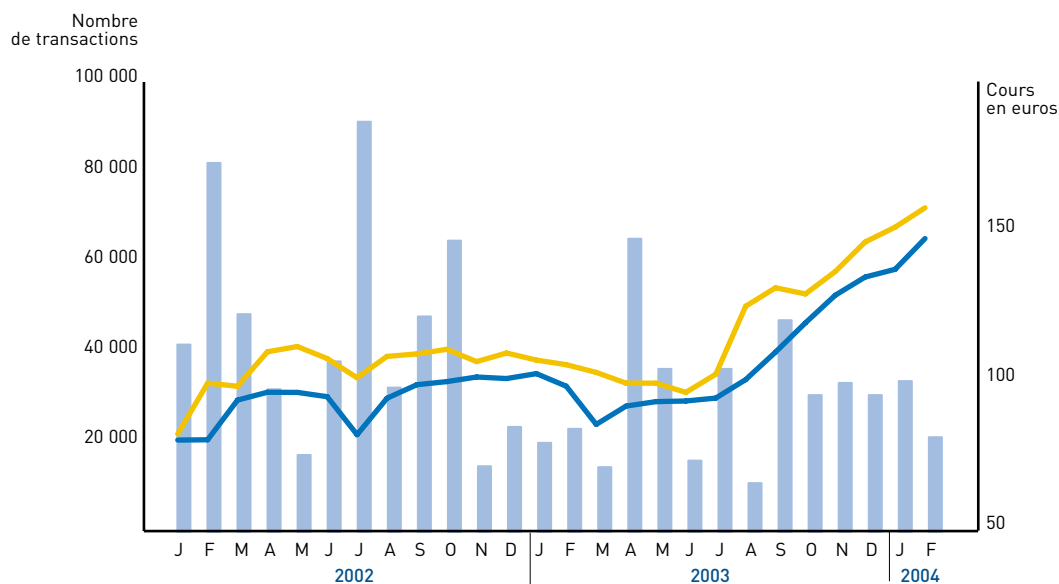
Relations actionnaires



Dividende
par action en euros
*Exercice exceptionnel de 6 mois.



Résultat net
par action en euros
*Exercice exceptionnel de 6 mois.



Évolution du cours de l'action Somfy

Cotation

Premier marché d'Euronext Paris
Code Euroclear : 12049

Indices

Somfy International fait partie de l'indice SBF 250

Contrat

Somfy International a conclu, le 2 décembre 2002, un contrat d'apporteur de liquidité avec la Société Générale Securities

- Transactions mensuelles en nombre d'actions
- Cours le plus haut
- Cours le plus bas



● **Somfy** *international*

50, avenue du Nouveau Monde
BP 152 - 74307 Cluses cedex
Tél. : (33) 04 50 96 70 00
www.somfy.com

Sommaire

22 • Panorama des comptes consolidés

23 • Rapport du Directoire

- 23 • Faits marquants
- 23 • Présentation des comptes
- 26 • Activités des filiales et des participations
- 28 • Informations sur la répartition du capital et sur les participations
- 29 • Informations sur les mandats et fonctions exercés et sur les rémunérations versées durant l'exercice
- 30 • Le gouvernement d'entreprise
- 31 • Informations sur les activités en matière de recherche et développement
- 31 • Informations sur la participation des actionnaires salariés au capital
- 31 • Informations sur les conséquences environnementales de l'activité de la société
- 32 • Informations sur les conséquences sociales de l'activité de la société
- 33 • Informations sur les autres risques
- 33 • Affectation des résultats
- 34 • Informations sur la transition vers les IFRS
- 34 • Évolution boursière
- 35 • Événements postérieurs à la clôture
- 35 • Perspectives
- 36 • Rapport du Président du Conseil de Surveillance
- 41 • Résultats financiers de Somfy International SA au cours des 5 derniers exercices

42 • Documents financiers consolidés

- 42 • Bilan consolidé
- 44 • Compte de résultat consolidé
- 45 • Variation des capitaux propres
- 46 • Tableau des flux de trésorerie
- 47 • Annexe aux documents comptables consolidés

66 • Comptes Somfy International SA

- 66 • Bilan de Somfy International SA
- 67 • Compte de résultat de Somfy International SA
- 68 • Annexe aux documents comptables

72 • Documents juridiques

- 72 • Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- 73 • Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
- 74 • Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- 75 • Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance
- 76 • Rapport du Conseil de Surveillance
- 77 • Résolutions
- 80 • Organisation

Panorama des comptes consolidés

En millions d'euros

	31.12.03 12 MOIS	31.12.02 12 MOIS PRO FORMA*	31.12.02 6 MOIS
Chiffre d'affaires hors taxes	517,1	499,9	228,2
Résultat d'exploitation	97,4	90,6	34,1
Résultat courant	96,5	89,2	33,6
Résultat net	64,7	63,0	21,8
Résultat net - Part du Groupe	64,7	63,0	21,8
Capacité d'autofinancement	88,5	79,8	30,3
Investissements industriels et commerciaux	19,4	30,5	16,4
Dotation aux amortissements	21,0	19,8	9,5
Dotation aux amortissements des survaleurs	4,9	10,0	6,5
Situation nette	351,6	306,1	306,1
Endettement net**	- 89,8	- 22,4	- 22,4
Actif immobilisé	204,4	211,0	211,0
Effectif moyen	3 236	3 081	3 128

* Comptes établis sur la base :

- des comptes pro forma du 31.12.2001 et 30.06.2002 sur lesquels le groupe Devianne qui était consolidé par intégration proportionnelle est mis en équivalence comme au 31.12.2002,
- et des comptes publiés au 31.12.2002.

** [-] Excédent financier

Rapport du Directoire

Assemblée Générale mixte du 3 juin 2004

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, le Directoire vous a réunis pour vous rendre compte de la gestion de votre société et de ses filiales et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

Faits marquants

Après avoir clôturé un exercice exceptionnel de 6 mois au 31 décembre 2002, le groupe Somfy International vient de clôturer ses comptes au 31 décembre 2003 sur une période de 12 mois.

Cependant, afin de rendre les chiffres aisément analysables, les données de l'exercice 2003 (12 mois) se comparent aux données de l'exercice 2002 pro forma (12 mois) qui incluent le groupe Devianne consolidé par mise en équivalence sur l'année civile.

La filiale Somfy Russie, créée fin 2002, est consolidée pour la première fois sur cet exercice.

De plus, deux nouvelles sociétés ont été constituées et consolidées au cours de l'exercice : Somfy China Co en Chine et SISA Automation en Israël.

Présentation des comptes

Données sociales

> Éléments d'exploitation

Le résultat d'exploitation est essentiellement affecté par une dotation aux provisions pour litiges commerciaux (1,2 million d'euros).

> Éléments financiers

Le résultat financier de la holding Somfy International SA se compose principalement de dividendes reçus de ses filiales (+ 25,9 millions d'euros).

> Éléments exceptionnels

Contrairement à l'année 2002, où le résultat exceptionnel de la holding Somfy International SA était impacté par une moins-value faisant suite à la séparation des deux branches de l'ex-groupe Damart SA, 2003 n'a pas connu d'éléments exceptionnels majeurs.

> Résultat net

Le résultat net ressort ainsi à 24,4 millions d'euros et intègre notamment un profit d'intégration fiscale de 4,1 millions d'euros. Le contrôle fiscal, annoncé dans les événements postérieurs du rapport annuel du 31 décembre 2002, s'est soldé par un redressement de 5,2 millions d'euros (y inclus les intérêts). Ce redressement est en majeure partie compensé par des dégrèvements d'impôts exceptionnels.

Rapport du Directoire

Assemblée Générale mixte du 3 juin 2004

Données consolidées

> Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 517,1 millions d'euros en hausse de 3,4 % en termes réels et de 6,0 % à taux de change constants, le différentiel étant principalement dû à la baisse du dollar.

Cette performance a été permise grâce à une amélioration sensible de l'activité sur la seconde partie de l'année (+ 8,1 % en termes réels) ; le second semestre représentant environ 45 % des ventes annuelles.

Elle reflète un niveau d'activité soutenu dans la plupart des zones géographiques.

En France (+ 5,1 %), le secteur du logement a affiché une assez bonne résistance à la conjoncture et Somfy France, après un début d'exercice mitigé (+ 1,9 % au 1^{er} semestre), a terminé l'année avec 4 mois consécutifs de forte croissance, due notamment à un décalage de la saison de store au second semestre.

En dépit d'un début d'année difficile et d'un contexte économique défavorable, l'Allemagne connaît une progression de 3,8 % sur l'année. La forte croissance des ventes au second semestre (+ 12,4 %) a été favorisée par les mesures de soutien à la consommation.

Les résultats en Europe du Nord (+ 2,1 %) sont contrastés : d'un côté, une croissance notable de l'Angleterre (+ 12,7 %) ; d'un autre, un recul des pays nordiques dû à un marché mature en stagnation et à une conjoncture économique difficile.

L'Asie et les Amériques, profitant d'une montée en puissance du marché du store de protection solaire, enregistrent de fortes hausses (respectivement + 15,8 % et + 10,7 % à taux de change constants). En Asie, la croissance des ventes a été particulièrement forte en Corée (+ 33,8 %).

Le même constat vaut pour l'Europe centrale (+ 8,9 % à taux de change constants) grâce principalement à la Suisse (+ 18,0 %) et aux pays de l'Est (Pologne, Hongrie, Tchéquie). La filiale russe, quant à elle, a démarré son activité en 2003.

L'Europe du Sud (+ 7,0 % à taux de change constants) connaît de fortes croissances en Espagne et au Moyen-Orient. L'Espagne, hors Gaviota détenue à 46,5 %, progresse ainsi de 17,0 %. À l'inverse, l'activité est restée déprimée en Italie (- 1,5 %).

La poursuite du développement de la motorisation et le développement constant des moteurs radio ont permis d'enregistrer une croissance supérieure à celle constatée dans le marché du matériel électrique. La hausse des ventes de moteurs à radio intégrée atteint 38 % ; ceux-ci représentent désormais 1/6 du nombre total de moteurs vendus.

De nouveaux produits lancés en 2003 ont également enrichi l'offre :

- Oximo RTS, moteur pour volets roulants Radio Technologie Somfy.
- Animeo : automatisme pour le tertiaire en protection solaire.
- Axovia 220 : motorisation de portails.
- Nouvelle gamme de télécommandes ergonomiques.

En millions d'euros

	PRO FORMA 31.12.2002 (12 MOIS)	RÉEL 31.12.2003 (12 MOIS)	VARIATION N/N-1	VARIATION N/N-1 À COURS CONSTANTS
France	145,5	152,9	5,1 %	5,1 %
Allemagne	80,6	83,7	3,8 %	3,8 %
Europe du Nord	77,2	78,2	1,3 %	2,1 %
Europe de l'Est et centrale	29,3	31,0	5,8 %	8,9 %
Europe du Sud	86,2	92,2	7,0 %	7,0 %
Asie-Pacifique	25,5	27,2	6,7 %	15,8 %
Amériques	55,5	51,9	- 6,5 %	10,7 %
Total	499,9	517,1	3,4 %	6,0 %

> Résultat

Le résultat d'exploitation de l'exercice atteint 97,4 millions d'euros en progression de 7,5 %. Il représente 18,8 % du chiffre d'affaires contre 18,1 % l'an dernier.

Outre la croissance des ventes et l'effet positif du mix produits (développement des moteurs à radio intégrée à prix moyen de vente plus élevé), ces bons résultats sont obtenus grâce à la poursuite d'une stratégie compétitive de baisse continue du prix de la motorisation et à l'amélioration des coûts directs. Les gains sur coûts d'achat s'établissent à 2,5 % sur l'exercice.

Afin d'accroître sa compétitivité et sa capacité d'innovation, Somfy International a renforcé ses structures en recherche et développement. Dans le domaine commercial, les équipes ont été renforcées en Asie et au Moyen-Orient pour accompagner la forte croissance de ces territoires. Somfy International a également participé à la foire R+T de Stuttgart, salon incontournable destiné aux professionnels du monde entier, et qui a lieu tous les 3 ans.

Le résultat financier, à l'équilibre, s'élève à - 0,9 million d'euros. Les produits de placement nés des excédents financiers sont quasiment absorbés par les pertes de change liées notamment au dollar US et au won coréen.

Alors que le résultat courant progresse de 8,2 %, à 96,5 millions d'euros, l'évolution du résultat net, à 64,7 millions d'euros, est plus mesurée : hausse de 2,7 % par rapport au pro forma de 2002.

La diminution sensible des amortissements de survalueurs est plus que compensée par la hausse des impôts, la baisse des produits exceptionnels (reprise de provisions sur filiales en 2002) et la moindre contribution des sociétés mises en équivalence.

La contribution de FAAC, dont Somfy International détient 34 %, est en baisse sensible du fait de pertes dans une société récemment acquise et de la dépréciation totale de l'écart d'acquisition initialement constaté sur cette société.

La capacité d'autofinancement progresse de 11,0 %.

> Structure financière

Les investissements industriels et commerciaux se sont élevés à 19,4 millions d'euros et représentent principalement des installations techniques et des outillages de production.

D'une année sur l'autre, le besoin en fonds de roulement baisse de 11 millions d'euros. Les postes stocks et clients restent stables, alors que les autres dettes augmentent. En effet, la dette d'impôt au 31 décembre 2003 reflète un exercice de 12 mois contre 6 mois au 31 décembre 2002.

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation s'élève à 14,1 % du chiffre d'affaires.

La progression de la capacité d'autofinancement, conjuguée à la diminution du besoin en fonds de roulement et à un faible niveau d'investissements, a permis une hausse de 32,5 millions d'euros de la trésorerie.

L'excédent financier net (trésorerie, nette de l'endettement) augmente sur l'année de 67,4 millions d'euros et s'établit à la clôture à 89,8 millions d'euros.

Rapport du Directoire

Assemblée Générale mixte du 3 juin 2004

Activités des filiales et des participations

SOMFY SAS - FRANCE

En milliers d'euros

	31.12.03 (12 MOIS)	31.12.02 (12 MOIS)	31.12.02 (6 MOIS)	03/02 Δ (12 MOIS)
Chiffre d'affaires (contributif aux comptes consolidés)	105 443	94 474	42 753	11,6 %
Chiffre d'affaires (comptes sociaux)	253 078	230 766	104 599	9,7 %
Résultat d'exploitation (contributif aux comptes consolidés)	57 286	50 612	18 851	13,2 %
Résultat d'exploitation (comptes sociaux)	56 601	51 293	19 028	10,3 %
Résultat net (contributif aux comptes consolidés)	39 515	35 526	13 687	11,2 %
Résultat net (comptes sociaux)	38 986	36 014	13 849	8,3 %

SOMFY GMBH - ALLEMAGNE

En milliers d'euros

	31.12.03 (12 MOIS)	31.12.02 (12 MOIS)	31.12.02 (6 MOIS)	03/02 Δ (12 MOIS)
Chiffre d'affaires (contributif aux comptes consolidés)	77 667	75 180	35 218	3,3 %
Chiffre d'affaires (comptes sociaux)	86 321	85 625	40 079	0,8 %
Résultat d'exploitation (contributif aux comptes consolidés)	5 584	4 113	876	35,8 %
Résultat d'exploitation (comptes sociaux)	5 548	4 060	668	36,7 %
Résultat net (contributif aux comptes consolidés)	3 249	2 306	815	40,9 %
Résultat net (comptes sociaux)	3 727	2 773	1 186	34,4 %

SOMFY SYSTEMS INC - ÉTATS-UNIS

En milliers d'euros

	31.12.03 (12 MOIS)	31.12.02 (12 MOIS)	31.12.02 (6 MOIS)	03/02 Δ (12 MOIS)
Chiffre d'affaires (contributif aux comptes consolidés)	30 816	35 397	14 868	- 12,9 %
Chiffre d'affaires (comptes sociaux)	32 877	37 640	15 828	- 12,7 %
Résultat d'exploitation (contributif aux comptes consolidés)	5 108	5 232	1 663	- 2,4 %
Résultat d'exploitation (comptes sociaux)	4 791	5 202	1 693	- 7,9 %
Résultat net (contributif aux comptes consolidés)	3 486	3 778	1 187	- 7,7 %
Résultat net (comptes sociaux)	1 108*	3 760	1 205	- 70,5 %

* Résultat net social affecté d'une provision intra-groupe de 2,3 millions d'euros.

SOMFY BV - HOLLANDE

En milliers d'euros

	31.12.03 (12 MOIS)	31.12.02 (12 MOIS)	31.12.02 (6 MOIS)	03/02 Δ (12 MOIS)
Chiffre d'affaires (contributif aux comptes consolidés)	22 393	21 329	8 298	7,5 %
Chiffre d'affaires (comptes sociaux)	23 485	22 021	8 535	6,6 %
Résultat d'exploitation (contributif aux comptes consolidés)	4 746	4 198	1 118	13,1 %
Résultat d'exploitation (comptes sociaux)	4 682	4 139	1 128	13,1 %
Résultat net (contributif aux comptes consolidés)	3 092	2 678	700	15,5 %
Résultat net (comptes sociaux)	3 051	2 639	706	15,6 %

SOMFY ESPAGNE

En milliers d'euros

	31.12.03 (12 MOIS)	31.12.02 (12 MOIS)	31.12.02 (6 MOIS)	03/02 Δ (12 MOIS)
Chiffre d'affaires (contributif aux comptes consolidés)	17 227	14 516	6 879	18,7 %
Chiffre d'affaires (comptes sociaux)	17 238	14 516	6 879	18,8 %
Résultat d'exploitation (contributif aux comptes consolidés)	2 969	2 456	892	20,9 %
Résultat d'exploitation (comptes sociaux)	2 960	2 417	859	22,5 %
Résultat net (contributif aux comptes consolidés)	1 896	1 564	557	21,2 %
Résultat net (comptes sociaux)	1 890	1 538	535	22,9 %

MINGARDI - ITALIE

En milliers d'euros

	31.12.03 (12 MOIS)	31.12.02 (12 MOIS)	31.12.02 (6 MOIS)	03/02 Δ (12 MOIS)
Chiffre d'affaires (contributif aux comptes consolidés)	13 217	14 570	7 300	9,3 %
Chiffre d'affaires (comptes sociaux)	13 491	14 681	7 370	8,1 %
Résultat d'exploitation (contributif aux comptes consolidés)	543	960	645	43,4 %
Résultat d'exploitation (comptes sociaux)	537	998	684	46,2 %
Résultat net (contributif aux comptes consolidés)	524	450	194	16,4 %
Résultat net (comptes sociaux)	702	653	307	7,5 %

Rapport du Directoire

Assemblée Générale mixte du 3 juin 2004

Informations sur la répartition du capital et sur les participations

> Répartition du capital (article L. 233-13 du Code de Commerce)

Participations supérieures à 5 % connues au 31 décembre 2003 :

	NOMBRE D'ACTIONS DÉTENUES	% CAPITAL	% VOIX
Société en commandite par actions JPJ*	3 858 802	49,24	58,46
Famille Despature*	1 228 941	15,68	16,96
FAAC Spa	571 400	7,29	8,78
Northern Trust	558 703	7,13	4,29

* Il existe une action de concert entre la SCA JPJ et des membres de la famille Despature.

> Conditions d'acquisition de droits de vote multiples

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. À égalité de valeur nominale, chaque action de capital donne droit à une voix.

Un droit de vote double de celui conféré aux actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative de quatre ans au moins au nom du même actionnaire, à la fin de l'année civile précédant chaque assemblée.

> Pacte d'actionnaires

La société JPJ SCA et certains membres de la famille Despature sont réunis par une action de concert et ont signé un pacte de préemption portant sur les actions Somfy International SA détenues par chacun d'eux.

Ce pacte, qui a été transmis au Conseil des Marchés Financiers le 5 mars 1998, définit les modalités suivant lesquelles pourra s'exercer le droit de préemption en cas de transmission par des signataires de leurs actions Somfy International SA. Il a été conclu pour une durée de quinze années à compter du 17 mai 1997.

Il engage les signataires et leurs ayants droit mineurs en cas de décès, de même que tous les descendants mineurs qui seraient bénéficiaires d'actions à la suite de cession ou donation.

Toutes modifications du pacte, et notamment sa durée, doivent être prises à la majorité des trois quarts de la part du capital de Somfy International SA représentée par l'ensemble de ses signataires. Le gestionnaire du pacte est la société JPJ SCA, sans limitation de durée.

> Informations sur les achats d'actions propres (article L. 225-211 du Code de Commerce)

Les actionnaires ont, par Assemblées générales du 7 décembre 2000, du 6 décembre 2001 et du 5 juin 2003, autorisé la société à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions propres. Les principaux objectifs du programme étaient :

- la régularisation du cours de Bourse par intervention systématique en contre-tendance,
- l'intervention à l'achat ou à la vente en fonction de la situation du marché.

Au cours de l'exercice écoulé, il a de nouveau été fait usage de l'autorisation ainsi conférée. À ce titre 32 449 actions ont été achetées au cours moyen de 98,99 € et 7 587 ont été vendues au cours moyen de 109,11 €. Les frais de négociation sont globalement de 7 000,41 €.

Aucune annulation d'actions n'ayant été réalisée, le nombre des actions propres détenues au titre de cette autorisation est de 43 519 actions au 31 décembre 2003. Elles représentent 0,6 % du capital ; la valeur de cours d'achat de l'action s'établit à 89,80 € pour une valeur nominale de 1 €.

> Informations sur les prises de participation et sur les sociétés contrôlées

Prises de participation dans des sociétés françaises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003 (article L. 233-6 du Code de Commerce) : aucune participation dans des sociétés françaises n'a été prise.

Dénomination des sociétés contrôlées directement ou indirectement et part du capital de Somfy International SA qu'elles détiennent (article L. 233-13 du Code de Commerce) : aucune société contrôlée par Somfy International SA ne détient d'actions d'autocontrôle.

Informations sur les mandats et fonctions exercés et sur les rémunérations versées durant l'exercice (article L. 225-102-1 du Code de Commerce)

> Mandats et fonctions exercés par les membres du Directoire et rémunérations versées par Somfy International SA et ses filiales contrôlées

• Paul Georges DESPATURE

- Président du Conseil de Surveillance de Damartex.
 - Vice-Président du Conseil de Surveillance de Devianne.
 - Président-Directeur Général de Financière Orvale.
 - Administrateur de Disport et FAAC Spa.
 - Gérant de CMC SARL, Fidep et Primvet.
- Rémunération de 584 875 €.

• Wilfrid LE NAOUR

- Président de Somfy SAS, Somfy Development SAS, NV Somfy SA, Somfy Systems Inc., Simu USA Inc., Somfy AG, Somfy China Co Ltd, Somfy Co Ltd, Somfy España SA, Somfy Hellas SA, Somfy Ltd, Somfy Mexico SA de CV, Somfy Middle East Co Ltd, Somfy Pty Ltd et Somfy Pte Ltd.
- Vice-Président d'ASA srl et de Somfy Nordic AB.
- Administrateur de Fiteco SA, Promofi BV, Somfy BV, Somfy KK, Somfy Joo Co Ltd, Somfy ULC, Somfy India PVT Ltd, Somfy Italia srl, Mingardi srl,

Klasso Holding AB, Iblind Co Ltd, Gaviota Simbac SL, FAAC Spa et Agta Record AG.

- Gérant de Somfy GmbH, SCI du 43 rue du Battant et SCI du 93 rue du Battant.
 - Salarié de CMC SARL.
- Rémunération de 366 025 €.

• Ernest SCHMITTHEISLER

- Membre du Conseil de Surveillance de Damartex.
- Rémunération de 169 177 €.

> Mandats exercés par les membres du Conseil de Surveillance et rémunérations versées par Somfy International SA

• Jean DESPATURE

- Membre du Conseil de Surveillance de Damartex.
- Rémunération de 804 €.

• Victor DESPATURE

- Président du Conseil de Surveillance des SCA ATN, Boulinvest, JPJ, Samauchan et Soparhlon B.
 - Membre du Conseil de Surveillance de Damartex.
 - Président des SAS Restag et Tapima.
 - Président Directeur Général de Mero-Meca SA.
 - Représentant de Mero-Meca SA, Président de Sipem SAS.
 - Représentant permanent de DEVIN-VD au Conseil d'Administration de La Mouette SA.
 - Gérant des SCA Acanthe, Cimofat, Cimoflu, Valma et Valorest.
 - Gérant de DEVIN-VD, Leomav, Point du Jour, Soderec, Soparboul et Vicma.
- Rémunération de 5 196 €.

• Jean-Pierre DEVIENNE

- Membre du Conseil de Surveillance de Damartex.
 - Gérant de Fidep.
- Rémunération de 804 €.

• Jean-Bernard GUILLEBERT

- Vice-Président du Conseil de Surveillance d'Auchan et Damartex.
- Rémunération de 22 125 €.

Rapport du Directoire

Assemblée Générale mixte du 3 juin 2004

- **Xavier LEURENT**

- Membre du Conseil de Surveillance de Damartex.
- Gérant de Fidep.
- Rémunération de 1 071 €.

- **François SEGARD**

- Membre du Conseil de Surveillance de Damartex et de J.P.J. SCA.
- Président du Directoire de Domotex.
- Rémunération de 1 071 €.

- **Anthony STAHL**

- Membre du Conseil de Surveillance de Damartex et de JPJ SCA.
- Rémunération de 536 €.

- **Gauthier TOULEMONDE**

- Membre du Conseil de Surveillance de Damartex.
- Président du Conseil d'Administration de Timbropresse.
- Administrateur de Cartor Security Printing.
- Gérant de Collectio Mundi G.M.
- Rémunération de 1 071 €.

Un planning des missions d'audit est défini annuellement en collaboration avec le Management du groupe Somfy International ainsi qu'avec le Conseil de Surveillance.

À ce jour, 7 sociétés ont fait l'objet d'un tel audit.

À moyen terme, l'objectif est de couvrir les principales filiales du Groupe.

Par ailleurs, des missions à caractère d'urgence et non prévues au plan d'audit peuvent être effectuées en cours d'année sur demande du Management. Dans ce cas, le comité d'audit est informé de ces modifications.

Le comité d'audit s'est réuni sur l'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2003.

Le comité de rémunérations

Le comité de rémunérations, créé le 23 avril 2002, a pour mission de soumettre au Conseil de Surveillance des propositions concernant notamment le montant et les modalités de calcul de la rémunération des mandataires sociaux et des principaux dirigeants, d'émettre un avis sur le montant des jetons de présence.

Le comité de rémunérations s'est réuni une fois au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Le gouvernement d'entreprise

Le comité d'audit

Le comité d'audit, créé le 23 avril 2002, a pour mission de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux et de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci.

Sous la responsabilité du Conseil de Surveillance, l'audit interne réalise des audits qui évaluent les principes comptables, l'organisation et les systèmes mis en place dans les entités auditées. Ceci permet d'apprécier de façon indépendante l'efficacité du système de contrôle interne. Le cas échéant, les principales faiblesses de contrôle interne identifiées sont communiquées et des recommandations émises. Un suivi de la mise en place des recommandations est effectué 6 mois après l'émission du rapport final.

Informations sur les activités en matière de recherche et développement (articles L. 232-1 et L. 233-26 du Code de Commerce)

La recherche et développement contribue de manière importante à la croissance et à la pérennité du groupe Somfy International.

La division Recherche et Développement compte, au 31 décembre 2003, 246 collaborateurs sur l'ensemble du Groupe, dont 75 % localisés en France.

L'année 2003 a vu l'aboutissement d'un grand nombre de projets dont les lancements effectués lors du salon de Stuttgart 2003 qui ont créé un fort impact auprès de nos clients comme de tous les prescripteurs du marché.

Certaines innovations, telles qu'Oximo RTS, sont déjà perçues comme des avancées majeures sur le marché.

Rappelons que 14 nouveaux produits ou solutions ont été lancés en 2003 par l'ensemble des marques du Groupe.

Dans la continuité de notre stratégie radio, une nouvelle gamme de produits pour volets et stores apporte de réels bénéfices pour l'installateur et l'utilisateur, tout en répondant à un objectif de rationalisation et d'optimisation industrielles. Le lancement de nouveaux actionneurs de portail dans le segment professionnel donne à nos partenaires installateurs la possibilité d'élargir leur offre.

Enfin, une offre innovante de gestion de la lumière naturelle pour le marché des immeubles de bureaux apporte une meilleure qualité de travail, plus de confort lumineux et thermique à moindre coût énergétique. Cette offre répond en tous points aux nouvelles directives européennes issues de l'accord de Kyoto.

Par ailleurs, les structures de développement de Somfy International se sont enrichies de deux nouveaux centres, un à Tokyo et un à San Diego. Ceux-ci permettent au Groupe de mieux appréhender les normes et méthodes de conception propres à ces zones et de bénéficier de technologies innovantes.

Les investissements se sont également poursuivis au sein du laboratoire d'essai et le Groupe a également déposé 42 nouvelles demandes de brevets en 2003, se rapportant surtout à des fonctions électroniques ou mécaniques.

Informations sur la participation des actionnaires salariés au capital (article 225-102 du Code de Commerce)

Au 31 décembre 2003, le FCPE SOMFY détient 21 354 actions Somfy International SA représentant 0,27 % du capital.

Informations sur les conséquences environnementales de l'activité de la société (articles L. 225-102-1 du Code de Commerce)

Les principaux sites de production du groupe Somfy International réalisant uniquement des activités d'assemblage, par nature non polluantes, le Groupe n'est donc pas exposé à un risque significatif en matière environnementale.

Le site de Gaviota implanté dans la région d'Alicante en Espagne et représentant moins de 5 % du chiffre d'affaires consolidé regroupe l'activité fonderie de Somfy International. Cette activité fait l'objet d'un suivi régulier en terme de risques environnementaux et n'a pas nécessité à ce jour la constitution d'une provision.

Consommation de matières premières :

	QUANTITÉ	VALEUR
Eau (m³)	47 736	73
Gaz (m³)	2 691 564	606
Électricité (kW)	20 494 953	1 234
Aluminium (tonnes)	2 143	3 070
Cuivre (tonnes)	603	2 659
Plastique (tonnes)	1 099	1 365

Rapport du Directoire

Assemblée Générale mixte du 3 juin 2004

Informations sur les conséquences sociales de l'activité de la société (articles L. 225-102-1 du Code de Commerce)

Le développement des hommes et de leurs compétences est pour le groupe Somfy International un enjeu fort, à la source de notre croissance. La recherche de la performance, l'exercice de la responsabilité à tout niveau de nos organisations et l'ouverture internationale animent le fonctionnement quotidien de nos entités.

Les hommes et les femmes de Somfy International

Avec un effectif annuel moyen de 3 236 personnes, nos collaborateurs représentent plus de 35 cultures différentes au service de nos marchés. Avec 44 % de femmes et 56 % d'hommes, près de la moitié de nos collaborateurs ont moins de 35 ans et exercent des métiers diversifiés répartis de manière équilibrée entre les activités ventes, marketing, support direct au client et les métiers techniques du développement et de l'industrie.

Métier

- 49 % de nos ressources sont dédiées aux métiers de la vente et du support client.
- 51 % aux activités industrielles et développement produit.

Âge

- Moins de 25 ans : 5 %
- 25 à 35 : 45 %
- 35 à 45 : 32,5 %
- 45 à 55 : 13,5 %
- Plus de 55 : 4 %

Répartition géographique

- France : 60 %
- Allemagne : 8 %
- Europe du Nord : 7 %
- Europe du Sud : 14 %
- Amérique du Nord : 5 %
- Europe centrale : 3 %
- Asie-Pacifique : 3 %

Les embauches

Nous avons embauché près de 6 % de nouveaux collaborateurs dans le Groupe en 2003, principalement dans nos marchés en croissance. Les départs de l'entreprise ont été inférieurs aux embauches dans un contexte où le turn-over reste faible.

Management des hommes : une recherche de performance

- Nous privilégions les organisations courtes et un fonctionnement responsabilisant, soutenus par des pratiques de management basées sur la recherche de la performance et la satisfaction de nos collaborateurs.
- La formation et le développement des compétences est un axe clé de la politique ressources humaines du Groupe. À titre d'exemple, nous y consacrons près de 4 % de la masse salariale sur nos différents sites français.
- Nous déployons un programme international de formation de nos managers, "L'Academy Somfy" : près de 150 managers de toutes nationalités ont déjà participé à ce programme en 2002 et 2003.
- Une enquête de satisfaction interne est lancée tous les deux ans vers l'ensemble des collaborateurs du Groupe afin de mesurer la performance de notre management.
- Nous développons, d'une part, l'individualisation des rémunérations et, d'autre part, le partage de la croissance par la mise en place de systèmes de rémunération collective. Plus de 70 % de notre effectif en bénéficie.
- Pour mieux partager et comprendre notre stratégie, notre organisation et partager notre culture d'entreprise, Somfy International développe les pratiques de communication interne :
 - Intranet / Internet
 - Journaux internes
 - Intégration des nouveaux embauchés
 - Réunions d'information / Événements internes.

Informations sur les autres risques (articles L. 225-102-1 du Code de Commerce)

> Risques financiers

Afin de gérer au mieux son exposition au risque de change et au risque de taux qui découlent de son activité industrielle et commerciale, le Groupe a recours à certains instruments financiers dans un but uniquement de couverture et non de spéculation.

Au 31 décembre 2003, Somfy International SA dispose d'une autorisation d'emprunt de 82 millions d'euros, auprès de 5 établissements bancaires, utilisée à hauteur de 7,0 millions d'euros.

La mise à disposition de ces financements par les établissements de crédit est soumise à l'engagement pris par Somfy International SA de respecter des covenants financiers portant sur la structure financière du Groupe (dettes financières / capitaux propres) et sur sa capacité de remboursement (dettes financières / CAF).

L'ensemble des covenants est respecté à la clôture du 31 décembre 2003.

> Risques juridiques

Le groupe Somfy International n'est pas soumis à une réglementation particulière concernant son activité. L'exploitation de son activité ne requiert pas d'autorisation légale ou réglementaire spécifique, hormis les obligations d'inscription au registre du commerce et des sociétés, et de droit boursier.

Le groupe Somfy International est impliqué dans un certain nombre de procédures contentieuses mineures relatives à ses activités. Ces procédures ne devraient pas avoir d'impact négatif significatif sur la situation financière du Groupe. À la connaissance du Groupe, il n'existe pas de faits exceptionnels ou de litiges susceptibles d'avoir une incidence négative significative sur l'activité, le patrimoine ou les résultats du Groupe et de ses filiales.

> Assurances – couvertures des risques

Le groupe Somfy International est couvert par plusieurs polices concernant les risques suivants :

- "Dommages aux biens" couvrant les immeubles et leur contenu (matériel, marchandises, informatique) à hauteur des dommages susceptibles d'être encourus.
- Assurance "perte d'exploitation consécutive" : dans le cadre de ces polices, les événements assurés sont l'incendie, les explosions, la foudre, la fumée, les émanations, les vapeurs, les impacts d'objets aériens, les risques électriques, la tempête, la neige, la grêle, les dégâts des eaux, le gel, les bris de machine et le vol sur matériel informatique, les catastrophes naturelles et autres événements non dénommés.
- Responsabilité civile générale relative aux conséquences pécuniaires de la responsabilité de l'assuré par suite de dommages corporels, matériels, ou immatériels causés à autrui du fait ou à l'occasion des activités.
- Responsabilité civile des mandataires sociaux.
- Assurance marchandises transportées.
- D'autre part, des contrats d'assurance crédit, tant en France qu'à l'international, permettent de limiter les conséquences des défaillances clients. La part du chiffre d'affaires déclaré par rapport aux ventes d'activité est de l'ordre de 50 %.

> Risque pays

L'essentiel de l'activité est réalisé sur des zones sûres comme l'Europe, les États-Unis et l'Asie.

Aucun pays n'est dans une zone hyperinflationniste.

Affectation des résultats

Le Directoire propose successivement :

- d'imputer le montant du report à nouveau bénéficiaire s'élevant à 266 302,10 € à la réserve facultative,
- d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2003 **24 428 878,15 €** majoré d'un prélèvement sur la réserve facultative **8 485 681,85 €** **32 914 560,00 €**
- à l'attribution aux actionnaires d'un dividende net de 4,20 € par action, soit un dividende total de 32 914 560,00 €.

Rapport du Directoire

Assemblée Générale mixte du 3 juin 2004

Le dividende net de 4,20 €, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 2,10 € pour les actionnaires y ayant droit, correspond pour ces derniers à un revenu global de 6,30 €.

Les actions détenues par la société au moment du paiement n'ayant pas droit au dividende, le montant correspondant au dividende non versé à raison de ces actions sera porté au compte report à nouveau.

Le dividende sera mis en paiement le 17 juin 2004 aux guichets des établissements payeurs.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant ont été les suivants :

Exercice clos les	30 JUN 2001	30 JUN 2002	31 DÉCEMBRE 2002 (EXERCICE 6 MOIS)
Nombre d'actions réunérées*	7 713 819	7 719 131	7 696 641
Nominal	1 €	1 €	1 €
Dividendes distribués	29 312 512,20 €	29 332 697,80 €	14 623 617,90 €
Dividende par action			
- Montant net	3,80 €	3,80 €	1,90 €
- Avoir fiscal 50 %	1,90 €	1,90 €	0,95 €
- Montant brut	5,70 €	5,70 €	2,85 €

* Hors actions détenues par Somfy International SA privées de droit au dividende.

Informations sur la transition vers les IFRS

Afin de comprendre ces nouvelles normes et d'appréhender les impacts sur nos comptes consolidés, un groupe de projet IAS a été créé début 2003. La première phase de ce projet, "la phase diagnostic", a pris fin en novembre lors de la validation définitive par le comité de pilotage des options proposées par le groupe de projet.

L'application des normes IAS n'entraînera pas de modifications majeures au niveau du Groupe. La phase diagnostic a mis en évidence les retraitements à effectuer afin d'être conforme aux normes et aux options choisies.

Les retraitements sont, d'ores et déjà, bien ciblés dans leur nature et évalués en grande masse. Les impacts porteront essentiellement sur les immobilisations incorporelles (activation des frais de développement) et les immobilisations corporelles (changement des durées d'amortissement). Ce seront donc essentiellement les sociétés industrielles qui seront affectées par les évolutions des normes.

De plus, l'application *stricto sensu* des normes nous imposera de reclasser les stock-options en déduction des capitaux propres et de ne plus amortir systématiquement les goodwill. En revanche, des tests d'évaluations seront pratiqués chaque année afin d'en justifier leurs valeurs.

Le groupe de projet affine aujourd'hui le calcul des impacts et met en place les outils informatiques nécessaires.

Évolution boursière

Le cours de l'action Somfy a gagné près de 35 % depuis le 1^{er} janvier. Il surperforme ainsi nettement à la fois le CAC (+ 15 %) et son indice de référence le SBF 250 (+ 13 %).

Au 31 décembre 2002, dernier jour de Bourse avant clôture de l'exercice précédent, le titre valait 103 €. Après une baisse à 92 € au mois de mai, il n'a cessé de s'apprécier atteignant 129 € le 19 septembre puis le plus haut de l'année à 143,90 € le 22 décembre.

Sur la base du cours au 31 décembre 2003, soit 138 €, et compte tenu d'un dividende global de 6,30 €, le rendement de l'action Somfy est de 4,57 %.

Le marché de l'action a enregistré des transactions extrêmes de 64 614 et 11 423 par mois, la moyenne mensuelle étant de 30 408 titres contre 45 655 pour l'année dernière.

Événements postérieurs à la clôture

- Somfy International a acquis fin mars 2004 la **société italienne BFT**.

La société BFT propose une très large gamme d'automatismes électromécaniques et hydrauliques pour portails, portes de garage, rideaux métalliques et barrières routières, ainsi que les centrales de commande et systèmes de contrôle correspondants. Cette diversité et cette technicité lui permettent de couvrir l'ensemble des applications, qu'il s'agisse de l'habitat individuel ou collectif, des bâtiments commerciaux ou professionnels, des équipements routiers ou de parkings.

La société assure la conception, le développement et la qualification de ses produits, et sous-traite leur assemblage à des partenaires extérieurs. Cette organisation lui confère une grande flexibilité. Elle est implantée dans la province de Vicenza, à Schio, où elle possède une plateforme logistique de plus de 15 000 m² à partir de laquelle sont approvisionnés ses clients, distributeurs et filiales. Ses principaux marchés sont l'Italie, la France et l'Espagne, où elle réalise respectivement 40 %, 22 % et 8 % de ses ventes.

BFT a réalisé en 2002, dernier exercice clos, un chiffre d'affaires de 57,3 millions d'euros et dégagé un résultat d'exploitation de 6,9 millions d'euros et un bénéfice net de 3,7 millions d'euros. Son effectif est de 160 salariés.

BFT permettra à Somfy International d'accélérer son développement sur le marché des automatismes pour portails distribués dans les réseaux professionnels en complémentarité avec ses propres réseaux de vente, et d'activer des synergies dans les domaines industriel et technique, notamment sur l'électronique.

- Les récents changements effectués au sein du conseil d'administration de Gaviota-Simbac nécessitent une modification de méthode de consolidation. Gaviota-Simbac, consolidée jusqu'alors en intégration proportionnelle, sera, à compter du 1^{er} janvier 2004, intégrée par mise en équivalence.

Perspectives

L'amélioration de la conjoncture observée au second semestre 2003 devrait se confirmer au premier semestre de cette année.

Le Groupe reste néanmoins prudent sur ses anticipations du second semestre et attentif à l'évolution de ses monnaies de transaction, en particulier à celle du dollar américain.

L'année 2004 verra aussi le début de la construction d'un nouveau centre logistique, d'une surface de 25 000 m² à Bonneville en Haute-Savoie, avec pour objectif une exploitation en 2005.

L'ouverture d'une nouvelle filiale est prévue en Turquie.

Le positionnement du groupe Somfy sur des marchés porteurs et la solidité de son "business model" lui permettent d'envisager, en dépit des incertitudes conjoncturelles, l'avenir avec confiance.

Par ailleurs, le Directoire de Somfy International SA envisage de proposer aux actionnaires lors de la prochaine Assemblée, d'une part, afin d'être en harmonie avec l'activité exercée par la société, d'étendre l'objet social à la participation à la conduite de la politique de ses filiales, avec le cas échéant, la fourniture à celle-ci, selon leurs besoins de services spécifiques, et d'autre part, d'adapter la dénomination sociale Somfy SA.

Le Directoire

Loi sur la sécurité financière

Rapport du Président du Conseil de Surveillance

Le présent rapport est présenté à l'Assemblée Générale des actionnaires de Somfy International SA en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de Commerce modifié par l'article 117 de la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003.

Somfy International a développé une stratégie à long terme qui prend en compte les intérêts de ses actionnaires, de ses collaborateurs, de ses clients, de ses partenaires commerciaux et de ses fournisseurs industriels.

Somfy International a mis en place un gouvernement d'entreprise. Aujourd'hui, suite à la publication de la loi de sécurité financière (loi 2003-706 du 1^{er} août 2003, JO du 2 août 2003), nous publions les principes de gouvernement d'entreprise de Somfy International, qui reflètent et soulignent notre détermination de garantir une conduite des affaires responsable dans toutes les activités de notre société.

La Direction a mis en place un système de contrôle interne ayant pour vocation d'assurer la maîtrise efficace des opérations de l'entreprise ainsi que la prévention et la protection contre différents types de risques [destruction, dégradation ou disparition des actifs, erreurs, irrégularités et fraudes...].

Thème 1 - Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

1 - Organisation et rôle du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance accomplit sa mission de contrôle dans les conditions prévues par la loi.

Il élit parmi ses membres un Président et un Vice-Président. Ceux-ci convoquent le Conseil par tous moyens, même verbalement.

2 - Nature des informations adressées aux membres du Conseil pour préparer les travaux

Une fois par semestre au moins, le Directoire présente un rapport au Conseil de Surveillance ainsi qu'un compte de résultat détaillé et commenté.

Le Conseil de Surveillance bénéficie également d'une communication mensuelle de l'activité (chiffre d'affaires).

Dans un délai de 75 jours après la clôture de chaque exercice, les comptes consolidés arrêtés par le Directoire sont communiqués au Conseil de Surveillance pour vérification. Le Conseil présente ensuite à l'Assemblée Générale ses observations sur le rapport du Directoire, ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Le Conseil de Surveillance demande au Directoire et au Management, chaque fois qu'il le juge nécessaire, toute information ou analyse qu'il juge opportune.

3 - Les comités spécialisés

Conformément aux préconisations de l'AMF, le Conseil de Surveillance a initié la mise en place de 2 comités spécialisés :

• Comité d'audit

Le comité d'audit, créé le 23 avril 2002 et composé actuellement de 2 membres, a pour mission de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux et de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci.

Depuis sa création, il s'est réuni à l'occasion de chaque clôture semestrielle.

• Comité des rémunérations

Le comité des rémunérations, créé le 23 avril 2002 et composé de 2 membres, a pour mission de soumettre au Conseil de Surveillance des propositions concernant notamment le montant et les modalités de calcul de la rémunération des mandataires sociaux et des principaux dirigeants, et d'émettre un avis sur le montant des jetons de présence. Il se réunit une fois par an.

Thème 2 - Dispositif de contrôle interne

1 - Définition du contrôle interne

Le contrôle interne est un processus, défini et mis en œuvre par le Management de l'entreprise ayant pour vocation de garantir :

- la fiabilité de l'information comptable et financière,
- l'efficacité dans la conduite des opérations de l'entreprise,
- le respect des lois et des réglementations locales applicables,
- la préservation du patrimoine de l'entreprise en s'assurant, entre autres, de la maîtrise des risques de fraude.

2 - Éléments clés du dispositif de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne de Somfy International s'appuie sur la Charte de Management dans laquelle sont définies les valeurs du Groupe ainsi que la structure de management et ses règles de fonctionnement.

Les valeurs du Groupe (International – Responsabilité – Performance) créent des repères et fédèrent les actions de l'ensemble des collaborateurs.

• Organisation et délégations

Dans un objectif de développement et de couverture des marchés, Somfy International cherche à renforcer les principes de management entrepreneurial et de responsabilités aux différents échelons hiérarchiques et géographiques.

Somfy International compte, outre la Direction Générale et la Direction Financière, les quatre divisions suivantes : développement, industrielle & logistique, business & marketing, organisation & management, auxquelles s'ajoutent les Directions Juridique, Stratégique, Qualité et Partenariat & Alliance.

Une nouvelle Organisation a été mise en place récemment, structurant les unités de distribution de Somfy International en 7 zones géographiques au niveau mondial (*Business Areas*), chaque Business Area étant subdivisée en centres de profits (*Business Units*).

Dans le cadre de cette nouvelle organisation et dans un souci de cohérence et d'exhaustivité, Somfy International a précisé les rôles et responsabilités des *Business Areas Managers* et des *Business Units Managers*. L'ensemble des règles de délégation (dont les définitions de fonctions et de responsabilités des managers) est en cours de refonte afin d'améliorer le contrôle interne dans les différentes unités.

• Processus stratégique, budgétaire et reporting

L'élaboration du budget s'insère dans le cadre d'un processus stratégique annuel impliquant toutes les *Business Units* et tous les Départements, qui définissent leurs préoccupations critiques et leur plan à 3 ans, en ligne avec le cadre stratégique fixé par la Direction Générale.

Ce budget, élaboré dans le cadre d'un processus itératif impliquant tous les acteurs du Groupe, constitue, après approbation par la Direction Générale du Groupe, l'engagement de chacun des managers.

La mesure de la réalisation des objectifs fixés dans le budget s'effectue à travers un système de reporting mensuel et trimestriel. Il comprend des éléments financiers classiques : comptes d'exploitation et indicateurs de bilan, et des indicateurs de performance non financiers.

Le reporting est complété par des rapports stratégiques, et une re-prévision trimestrielle des ventes et des résultats de l'année en cours. Ces éléments de mesure permettent de suivre à tous les niveaux de responsabilité (consolidé, *Business Areas*, *Business Units*, Sociétés, Départements, Services) la réalisation des objectifs et d'apporter les actions correctives.

Par ailleurs, trois plans à 3 ans, en ligne avec la stratégie du Groupe et révisés annuellement, sont pilotés par le Management. Il s'agit :

- du *product master* plan en ce qui concerne le développement de l'offre produit,
- du schéma directeur industriel et logistique en matière de moyens industriels,
- du schéma directeur des systèmes d'information.

• Traitement de l'information comptable et financière

Élaboration des états financiers

Somfy International a défini un Système d'Information de Gestion (SIG), référentiel unique et commun pour ce qui concerne l'enregistrement comptable et financier.

Cela se traduit par la définition et l'application à l'ensemble des entités d'un plan comptable Groupe ainsi que par la définition et l'application des principales procédures de gestion (stocks, immobilisations, clients...) qui sont matérialisés dans le Manuel de Procédures du Groupe diffusé et mis à jour dans le système de messagerie Lotus Notes™ du Groupe.

Loi sur la sécurité financière

La bonne application du plan de comptes, des procédures et de la fiabilité du reporting est contrôlée lors de visites en filiales, planifiées par les services Comptable et Contrôle de Gestion du siège, dans le cadre des clôtures annuelle ou semestrielle. Elle est également vérifiée lors du processus budgétaire et du reporting mensuel.

L'équipe Groupe en charge de l'élaboration et du contrôle des états financiers est composée :

- de la Direction financière Groupe,
- de la Direction comptable et fiscale,
- de la Direction du contrôle de gestion,
- de consolideurs, en charge de la consolidation des reportings mensuels et des comptes statutaires, ainsi que des normes et procédures de consolidation,
- de contrôleurs en charge du contrôle de gestion industriel ou distribution, de la procédure budgétaire, des analyses et recommandations.

Cette équipe s'appuie sur les contrôleurs *de Business Areas*, relais dans les 7 zones géographiques de la mission Groupe.

Une attention particulière est portée à l'analyse des risques au travers de la revue des provisions d'actif et pour risques et charges, ainsi que des engagements hors bilan.

À chaque clôture annuelle, les stocks sont validés soit par le biais d'un inventaire physique complet, soit par la mise en place d'une procédure physique d'inventaire tournant. Les procédures d'inventaires sont contrôlées par les commissaires aux comptes, qui participent également aux inventaires physiques.

Les comptes clients font l'objet d'analyses de risque crédit pour le calcul des provisions. La société couvre par ailleurs son risque par le biais de contrats d'assurance crédit clients, tant en France qu'à l'étranger.

Les achats, ventes et comptes de bilan intra-groupe font l'objet de confirmations trimestrielles.

Les montants de stocks provenant du Groupe sont déterminés dans l'ensemble des entités afin d'éliminer les marges internes sur stocks.

Une réunion de préclôture est organisée chaque semestre avec le département juridique, permettant d'identifier l'ensemble des risques et litiges déclarés et de calculer, en fonction de l'avancement des dossiers, les provisions pour risques et charges correspondantes.

La revue des différents contrats, des avals et garanties a également pour objet d'identifier les engagements à inscrire hors bilan.

Les liasses de consolidation, incluant : bilan, compte de résultat, l'ensemble des tableaux de flux, et les éléments annexes, sont ensuite envoyés au service Consolidation selon un planning prédéfini.

Contrôle des états financiers

Le service Consolidation, après contrôle de l'exhaustivité des informations financières, de la bonne application des procédures de clôture et des retraitements, de la réconciliation des comptes intra-groupe et de la justification de situation nette procède à la consolidation des comptes dans le logiciel dédié.

Les comptes consolidés sont actuellement établis suivant les principes du règlement CRC 99-02 avec application des méthodes préférentielles définies.

Les interventions des commissaires aux comptes se structurent autour des points de rencontre suivants :

- audit d'interim,
- réunion de préclôture sur les points clés,
- audit de clôture,
- réunion de synthèse sur les conclusions d'audit.

Les conclusions d'audit sont ensuite partagées avec les différents responsables de zones ou de *business units* afin de déterminer les plans d'action correspondants.

Suite à l'émission de l'opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers des différentes entités, les comptes consolidés du Groupe sont établis et la situation nette consolidée est justifiée.

Après approbation des comptes par le Conseil de Surveillance, ceux-ci sont présentés à la communauté financière et publiés, pour les comptes annuels, dans un rapport largement diffusé.

Somfy International satisfait aux obligations des sociétés cotées, publiant notamment les chiffres d'affaires trimestriels ainsi que ses comptes semestriels dans le BALO.

Systèmes d'information

En remplacement des logiciels comptables et de gestion locaux, Somfy International a déployé le progiciel intégré BaaN ERP dans la majorité des pays européens.

Le déploiement en cours en Italie et au Moyen-Orient sera achevé en 2004.

Un projet est lancé aux États-Unis.

Pour les sociétés où l'ERP BaaN est déployé, un paramétrage standard est inclus (comprenant plan comptable, suivi analytique et les procédures), conformément au SIG.

• Comité d'audit – Audit interne

Sous la supervision du comité d'audit, le service d'audit interne rapporte au président du Directoire et est rattaché fonctionnellement à la Direction Financière. Le service, composé du Responsable de l'audit interne et d'un auditeur, réalise des audits qui évaluent les principes comptables, l'organisation et les systèmes mis en place dans l'entité auditée.

Un planning des missions d'audit, défini annuellement en collaboration avec le Management de Somfy International, est approuvé par le Directoire puis validé lors du comité d'audit.

Ces missions permettent d'apprécier de façon indépendante l'efficacité du système de contrôle interne de chaque entité.

Le cas échéant, les principales faiblesses de contrôle interne identifiées sont communiquées et des recommandations émises.

Un suivi de la mise en place des recommandations est effectué 6 mois après l'émission du rapport final.

À ce jour, 9 sociétés ont fait l'objet d'un tel audit.

Par ailleurs, des missions à caractère d'urgence et non prévues au plan d'audit peuvent être effectuées en cours d'année sur demande du Directoire ou du comité d'audit. Deux fois par an, le Responsable de l'audit interne présente le compte rendu de ses activités au comité d'audit.

• Comité de trésorerie

Le comité de trésorerie, créé en mars 2003, regroupe les membres du Directoire et le Directeur de la Trésorerie.

Son rôle d'observation, de décision et de mise en place de la politique en matière de gestion de la trésorerie est assuré au travers de réunions mensuelles.

Ses missions sont de deux types :

- d'ordre stratégique, visant à définir la politique globale en matière de Trésorerie Groupe, de financement, de gestion des risques de taux et de change et de placement. Elle intègre également la gestion et le suivi du haut du bilan (Capitaux propres) des filiales du Groupe ;
- d'ordre opérationnel, assurant le suivi régulier des actions de la Trésorerie Groupe qui sont présentées dans un tableau de bord mensuel.

• Certifications et démarche qualité

Somfy International est certifié ISO 9001 (Lloyd) depuis 1995, ce qui implique l'identification et la mise sous contrôle des processus.

Les sociétés concernées sont Somfy SAS, Simu SAS, Spirel SAS, Siminor Castres sarl et Asa srl.

Ces sociétés représentent la majeure partie des achats et de la production du Groupe.

De nombreux collaborateurs du Groupe sont ainsi impliqués dans cette démarche, incluant l'ensemble des services techniques.

Cette mise sous contrôle des procédures se traduit par des guides méthodologiques décrivant les tâches des métiers opérationnels et de support, des procédures, directives et autres référentiels mis à disposition de tous via une base de données et des guides d'application des normes.

Des audits de qualité interne sont définis dans le plan d'audit qualité annuel en fonction des orientations stratégiques et du plan produit de l'entreprise ; la direction de l'entreprise a un rôle majeur dans cette démarche qualité.

Les actions correctives ou préventives sont gérées au sein de chaque service opérationnel ou de support.

Loi sur la sécurité financière

La liste des processus opérationnels et de support entrant dans le champ d'application du management de la qualité, ainsi que leurs indicateurs, documents de référence et comités de pilotage sont définis dans le manuel qualité de l'entreprise.

Au cours de l'exercice, des audits ont été réalisés par des organismes externes indépendants qui ont conduit, en novembre 2003 à la reconduction de la certification ISO 9001.

• Couverture des risques - Assurances

La politique de prévention et de protection des risques du Groupe est définie par les services centraux en partenariat avec les assureurs concernés. La majorité des unités (+ 90 %) est assurée par des polices Groupe visant à garantir une couverture adéquate des risques aux meilleures conditions du marché. Il s'agit notamment des risques directs (incendie, vol...), pertes d'exploitation, responsabilité civile et transport de marchandises. Une police Groupe couvrant la responsabilité civile des mandataires sociaux et des dirigeants est également en vigueur.

Afin d'optimiser la gestion des soldes de trésorerie des différentes filiales du groupe, un projet de mise en place d'un *cash pooling* a été lancé par la Direction de la Trésorerie de Somfy International.

Dans un premier temps, il concerne les filiales européennes qui disposent des plus gros flux de trésorerie : France, Espagne, Allemagne, Italie, Europe du Nord, UK.

Le principe est de gérer une position centralisée et compensée des positions quotidiennes en valeur de chaque filiale, via une banque pivot. Ceci permet d'éliminer les pertes de rémunération sur les excédents locaux non placés, ainsi que les écarts entre placements et emprunts à court terme.

La trésorerie Groupe dispose d'une visibilité sur les flux de trésorerie des filiales concernées et les décharge de tâches d'équilibrage sans valeur ajoutée, leur permettant de se concentrer sur la gestion du besoin en fonds de roulement (stocks, crédit clients) qui est leur véritable enjeu de gestion de trésorerie.

Ce projet devrait être opérationnel à la fin de l'année 2004.

3 - Perspectives d'amélioration

À court et à moyen termes, les projets de croissance externe et la croissance accélérée dans les pays émergents, notamment en Asie, impliqueront un renforcement de la fonction contrôle de gestion dans les *Business Units* et *Business Areas*.

À l'échelon central, dans un souci d'efficacité dans la production des comptes et de la cohérence entre les comptes statutaires et le reporting de gestion, un nouvel outil unifié de "*reporting management*" permettant la production des comptes consolidés et du reporting de gestion sera déployé à partir de 2004-2005.

Outre une meilleure cohérence de l'information, il permettra de répondre aux besoins croissants d'information et de pilotage opérationnel induits par la nouvelle organisation du Groupe en "*Business Areas*".

Par ailleurs la réflexion en cours sur des indicateurs et analyses de gestion ciblés fait partie des projets prioritaires.

Le Président du Conseil de Surveillance

Résultats financiers de Somfy International SA au cours des cinq derniers exercices

En milliers d'euros

	1999/00	2000/01	2001/02	2002	2003
1 - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	7 907	7 907	7 837	7 837	7 837
b) Nombre d'actions émises	7 906 810	7 906 810	7 836 800	7 836 800	7 836 800
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
2 - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires HT	82	82	97	1 049	2 220
b) Résultat avant impôts, amortissements et provisions	21 338	44 464	31 857	- 28 470	22 832
c) Impôt sur les bénéfices	- 11 546	- 11 981	- 6 981	- 1 127	- 3 463
d) Résultat après impôts, amortissements et provisions	28 214	59 404	38 738	- 27 381	24 429
e) Montant des bénéfices distribués	26 883	30 046	29 780	14 890	32 915
3 - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	4,16	7,14	4,96	- 3,49	3,36
b) Résultat après impôts, amortissements et provisions	3,57	7,51	4,94	- 3,49	3,12
c) Dividende versé à chaque action	3,40	3,80	3,80	1,90	4,20
4 - Personnel					
a) Nombre de salariés	13	12	8	8	6
b) Montant de la masse salariale	632	715	641	109	447
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	272	274	221	46	190

Documents financiers consolidés

Bilan consolidé

Actif

En milliers d'euros

	NOTES	31.12.03 NET	31.12.02 NET
Actif immobilisé			
Écarts d'acquisition	(1)	21 773	26 708
Immobilisations incorporelles	(2)	10 897	13 773
Immobilisations corporelles	(3)	84 002	86 633
Immobilisations financières	(4)	26 849	25 506
Titres mis en équivalence	(5)	60 919	58 425
TOTAL		204 440	211 045
Actif circulant			
Stocks et en-cours	(6)	64 799	71 760
Créances clients et comptes rattachés	(7)	92 975	84 166
Autres créances et comptes de régulation	(7)	36 427	32 909
Valeur immobilières de placements	(8)	108 913	77 875
Disponibilités	(8)	28 111	25 715
TOTAL		331 225	292 425
TOTAL ACTIF		535 665	503 470

Passif

En milliers d'euros

	NOTES	31.12.03	31.12.02
Capitaux propres (Part du Groupe)			
Capital		7 837	7 837
Primes d'émission, fusion, apport		1 866	1 866
Réserves et résultat consolidés		348 072	298 072
Autres		- 6 146	- 1 644
TOTAL		351 629	306 131
INTÉRÊTS MINORITAIRES		- 19	- 15
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(9)	14 377	11 780
Dettes			
Emprunts et dettes financières*	(10-12)	48 628	82 349
Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	58 324	57 824
Autres dettes et comptes de régularisation		62 726	45 401
TOTAL		169 678	185 574
TOTAL GÉNÉRAL		535 665	503 470

* Ayant un caractère long terme à l'origine

38 335

73 238

Documents financiers consolidés

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros

	NOTES	31.12.03 (12 MOIS)	31.12.02 (12 MOIS) PRO FORMA*	31.12.02 (6 MOIS)
Chiffre d'affaires		517 102	499 873	228 167
Autres produits d'exploitation		5 196	7 763	3 808
Achats consommés		163 080	161 006	74 339
Charges de personnel		146 663	141 931	69 909
Autres charges d'exploitation		84 705	86 219	41 249
Impôts et taxes		5 550	5 625	2 772
Dotations aux amortissements et aux provisions		24 943	22 234	9 568
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		97 357	90 621	34 138
RÉSULTAT FINANCIER	(13)	- 887	- 1 331	- 545
RÉSULTAT COURANT		96 470	89 290	33 593
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(14)	200	3 837	1 000
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		96 670	93 127	34 593
Impôts sur les résultats	(15)	32 158	28 617	11 114
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES		64 512	64 510	23 479
Quote-part de résultats des S.M.E.		5 065	8 570	4 836
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(1)	4 940	10 060	6 524
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		64 637	63 020	21 791
Intérêts minoritaires		- 6	- 17	- 8
Résultat net - Part du Groupe		64 643	63 037	21 799
RÉSULTAT NET PAR ACTION (EN EUROS)		8,25	8,04	2,78
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)		8,25	8,04	2,78

* Comptes établis sur la base :

- des comptes pro forma du 31.12.2001 et 30.06.2002 sur lesquels le groupe Devianne qui était consolidé par intégration proportionnelle est mis en équivalence comme au 31.12.2002,
- et des comptes publiés au 31.12.2002.

Variation des capitaux propres

En milliers d'euros

	CAPITAL	PRIMES	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	ÉCART DE CONVERSION	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Au 30 juin 2002	7 837	1 866	350 214	64 390	1 641	425 948
Affectation du résultat	-	-	64 390	- 64 390	-	0
Distribution de dividendes	-	-	- 29 332	-	-	- 29 332
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	- 819	- 819
Sortie Damartex	-	-	- 108 987	-	- 2 466	- 111 453
Autres variations*	-	-	- 13	-	-	- 13
Résultat consolidé - Part du Groupe	-	-	-	21 799	-	21 799
Au 31 décembre 2002	7 837	1 866	276 272	21 799	- 1 644	306 131
Affectation du résultat	-	-	21 799	- 21 799	-	0
Distribution de dividendes	-	-	- 14 624	-	-	- 14 624
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	- 4 502	- 4 502
Autres variations*	-	-	- 18	-	-	- 18
Résultat consolidé - Part du Groupe	-	-	-	64 643	-	64 643
Au 31 décembre 2003	7 837	1 866	283 429	64 643	- 6 146	351 629

* Différences de change sur des opérations en capital.

Documents financiers consolidés

Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros

	31.12.03 (12 MOIS)	31.12.02 (12 MOIS) PRO FORMA	31.12.02 (6 MOIS)
Activité d'exploitation			
Résultat net de l'ensemble consolidé	64 637	63 020	21 791
Contribution nette de Somfy International à Damartex	-	300	-
Résultat net des sociétés intégrées	64 637	63 320	21 791
Résultat MEE à neutraliser	- 5 065	- 8 570	- 4 836
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissement & provisions	28 754	25 673	13 784
- Plus ou moins-value de cession	143	- 615	- 379
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	88 469	79 808	30 360
Dim. (+) & Aug. (-) stocks	4 460	- 2 053	- 2 404
Dim. (+) & Aug. (-) clients	- 10 090	806	36 731
Dim. (-) & Aug. (+) fournisseurs	729	4 153	- 17 331
Autres Dim. & autres Aug.	16 628	122	- 9 206
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	11 727	3 028	7 790
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (A)	100 196	82 836	38 150
Activité d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations :			
- Incorporelles	2 007	8 813	5 109
- Corporelles	17 387	21 724	11 274
- Financières	2 177	3 286	2 421
Produit de cession des actifs	- 2 162	- 4 703	- 1 610
Incidence des variations de périmètre	- 251	- 250	- 5 524
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS (B)	19 158	28 870	11 670
Activité de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la maison mère	- 12 347	- 27 369	- 27 599
Augmentation de capital en numéraire	-	57	82
Variation nette des dettes financières	- 34 341	5 172	7 816
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AU FINANCEMENT (C)	- 46 688	- 22 140	- 19 701
Incidence des variations des écarts de conv. sur la trésorerie (D)	- 1 810	- 1 278	457
VARIATION DE LA TRÉSORERIE (A-B+C+D)	32 540	30 548	7 236
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	95 576	65 028	88 340
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	128 116	95 576	95 576

Annexe aux documents comptables consolidés

Annexe aux comptes consolidés du groupe Somfy International pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 qui recouvre une période de 12 mois, étant précisé que le total du bilan est de 535 665 K€ et que le résultat net consolidé s'élève à 64 637 K€ (part du Groupe 64 643 K€).

Les comptes consolidés sont établis suivant les principes comptables et les règles d'évaluation en vigueur en France. Ces principes, décrits dans cette note, sont conformes au règlement CRC n° 99-02 du 29 avril 1999, appliqué à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} juillet 2000.

Le Groupe applique l'ensemble des méthodes préférentielles définies par le règlement CRC 99-02 à savoir :

- la comptabilisation d'une provision pour la totalité des engagements retraite et assimilés ;
- le retraitement des opérations de location-financement ;
- l'utilisation de la méthode à l'avancement pour les contrats long terme ;
- l'enregistrement en résultat consolidé des écarts de conversion figurant dans les comptes individuels des entreprises consolidées ;
- l'étalement sur la durée de vie de l'emprunt des frais d'émission et des primes d'émissions et de remboursement des emprunts obligataires.

Les éléments d'actif ou de passif, les éléments de charges et de produits compris dans les comptes consolidés sont évalués selon des méthodes homogènes définies par le Groupe. Les autres retraitements effectués, conformément à l'application du règlement CRC 99-02, concernent :

- l'annulation des provisions constituées chez les sociétés mères sur les titres de participation et les créances des sociétés filiales consolidées ;
- l'élimination des marges internes sur stocks et sur les provisions garanties, l'impôt correspondant étant retraité ;
- l'élimination des dividendes intra-groupe ;
- l'élimination de toutes les plus ou moins-values internes.

Note 1 - Périmètre de consolidation

1-1 Évolution du périmètre de consolidation

Après avoir clôturé un exercice exceptionnel de 6 mois au 31 décembre 2002, le groupe Somfy International vient de clôturer ses comptes au 31 décembre 2003 sur une période de 12 mois.

Cependant, afin de rendre les chiffres aisément analysables, les données de l'exercice 2003 (12 mois) se comparent aux données de l'exercice 2002 pro forma (12 mois) qui incluent le groupe Devianne consolidé par mise en équivalence sur l'année civile.

La filiale Somfy Russie, créée fin 2002, est consolidée pour la première fois sur cet exercice.

De plus, deux nouvelles sociétés ont été constituées et consolidées au cours de l'exercice : Somfy China Co en Chine et SISA Automation en Israël.

Documents financiers consolidés

Sociétés consolidées au 31 décembre 2003

Toutes les sociétés clôturent leur exercice au 31 décembre à l'exception des sociétés mentionnées par un renvoi ⁽¹⁾, qui clôturent leur exercice social le 30 juin.

RAISON SOCIALE	SIÈGE	NUMÉRO SIREN (SOCIÉTÉS FRANÇAISES)	% DE CONTRÔLE 31.12.03	% D'INTÉRÊT 31.12.03	% D'INTÉRÊT 31.12.02
Somfy International SA	74300 Cluses (France)	476.980.362	(mère)		
Sociétés consolidées par intégration globale					
Fontenoy-Malvert SNC	01210 Ferney-Voltaire (France)	342.895.612	100,00	100,00	100,00
Financière Orvale	01210 Ferney-Voltaire (France)	345.215.164	100,00	100,00	100,00
DSG ⁽¹⁾	Mouscron (Belgique)	-	99,98	99,98	99,98
Somfy SAS	74300 Cluses (France)	303.970.230	100,00	100,00	100,00
Spirel SAS	73660 St-Rémy-de-Maurienne (France)	301.857.744	100,00	100,00	100,00
Somfy GmbH	Rottenburg (Allemagne)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy Ges.mb H.	Elsbethen-Glasenbach (Autriche)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy KFT	Budapest (Hongrie)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy Sp zoo	Varsovie (Pologne)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy Spol sro	Praha (République Tchèque)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy AB	Limhamn (Suède)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy BV	Hoofddorp (Pays-Bas)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy Systems Inc.	Cranbury NJ (États-Unis)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy Italia SRL	Trezzano sul Naviglio (Italie)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy AG	Bassersdorf (Suisse)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy K.K.	Yokohama (Japon)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy Espana SA	Barcelone (Espagne)	-	100,00	100,00	100,00
NV Somfy SA	Zaventem (Belgique)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy Middle East Co Ltd	Limassol (République de Chypre)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy Ltd	Yeadon (Angleterre)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy PTY Ltd	Rydalmere (Australie)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy Joo	Séoul (Corée)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy PTE Ltd	Singapour	-	100,00	100,00	100,00
Somfy Co Ltd	Hong Kong	-	100,00	100,00	100,00
Somfybat SNC	74300 Cluses (France)	377.887.161	100,00	100,00	100,00
Somfy Maroc SARL	Casablanca (Maroc)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy Hellas SA	Athenes (Grèce)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy Mexico SA DE CV	Edo de Mex. (Mexique)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy Brazil LTDA	Sao Paulo (Brésil)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy India Pvt Ltd	New Dehli (Inde)	-	100,00	100,00	100,00
Simu SAS	70100 Gray (France)	425.650.090	100,00	100,00	100,00
Simu U.S.A. Inc	Boca Raton FL (États-Unis)	-	100,00	100,00	100,00
Simbac GmbH	Iserlohn (Allemagne)	-	100,00	100,00	100,00
Simu Polska SP ZOO	Kielce (Pologne)	-	90,00	90,00	90,00
Simu RT SPOL SRO	Zlin (République Tchèque)	-	100,00	100,00	100,00
Galax System AB	Stenkullen (Suède)	-	100,00	100,00	100,00
Manaras USA LLC	Newark NJ (États-Unis)	-	100,00	100,00	100,00
Somfy ULC	Halifax (Canada)	-	100,00	100,00	100,00
Hal en Co BV	Maastricht (Pays-Bas)	-	100,00	100,00	100,00
ASA SRL	Galliera Bologna (Italie)	-	100,00	100,00	100,00
Siminor SAS	92230 Gennevilliers (France)	775.695.497	100,00	100,00	100,00
Siminor Technologies Castres SARL	81100 Castres (France)	333.277.267	100,00	100,00	100,00
Mingardi Magnetic Spa	Zola Predosa 40 069 (Italie)	-	100,00	100,00	100,00
Markis & Persienn Pagarna AB	Lund (Suède)	-	99,95	99,95	99,95
Domis SA	74150 Rumilly (France)	422.485.359	100,00	100,00	100,00
Harmonic Design	Californie 91355 (États-Unis)	-	100,00	100,00	100,00
Sisa Home Automatisations LTD	Rishone Le Zion (Israël)	-	100,00	100,00	-
Somfy China LTD	Shanghai (Chine)	-	100,00	100,00	-
Sociétés consolidées par intégration proportionnelle					
Simbac Middle East SAL	Beyrouth (Liban)	-	50,00	50,00	50,00
Gaviota Simbac SL	Sax Alicante (Espagne)	-	46,50	46,50	46,50
Simbac Spa	Mezzago (Italie)	-	46,50	46,50	46,50
Sociétés consolidées par mise en équivalence					
Faac Spa	Bologne (Italie)	-	34,00	34,00	34,00
Devianne	59290 Wasquehal (France)	318.650.272	47,50	47,50	47,50
Primvet	59290 Wasquehal (France)	316.916.246	47,50	47,50	47,50
Cevimod	59290 Wasquehal (France)	327.323.770	47,50	47,50	47,50
Carrare	59290 Wasquehal (France)	402.757.439	47,50	47,50	47,50
Disport	59290 Wasquehal (France)	314.515.206	47,50	47,50	47,50
L'or bleu	59290 Wasquehal (France)	424.506.319	-	-	47,50

1-2 Méthodes de consolidation

Les actifs et passifs des sociétés dans lesquelles Somfy International SA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif (pourcentage de contrôle supérieur à 50 %) sont intégrés globalement avec dégagement des intérêts minoritaires pour la part de capitaux propres non détenus par le Groupe.

Les sociétés dans lesquelles Somfy International SA exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. On considère qu'il y a présomption d'influence notable dès que le pourcentage de contrôle dépasse 20 %, cependant d'autres éléments tels que la participation effective aux organes de direction ou l'implication réelle dans la gestion de la société sont pris en compte : sont concernées les participations dans les groupes Faac et Devianne.

Les sociétés dans lesquelles Somfy International SA exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires et lorsque certains critères sont respectés (nombre réduit d'associés détenant le même pourcentage de participation, existence d'un contrat régissant l'exercice du pouvoir et participation conjointe aux prises de décisions importantes) sont intégrées selon la méthode de l'intégration proportionnelle : sont concernés le groupe Gaviota-Simbac et la société Simbac Middle East.

Il existe quelques sociétés répondant aux caractéristiques décrites ci-dessus mais non intégrées dans la consolidation. À l'exception de la société Agta Record, ces sociétés sont non significatives. Leur consolidation n'aurait pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Liste des sociétés non consolidées

En milliers d'euros	CAPITAUX PROPRES AU 31.12.03	QUOTE-PART DE CAPITAL DÉTENU EN %	VALEUR BRUTE DES TITRES DÉTENUS	VALEUR NETTE DES TITRES DÉTENUS
SIMU RT (Prague)	NS	99,00%	NS	NS
Vimart	23	100,00%	63	23
Aceper	NC	33,00%	1 088	1 088
Agta Record	65 441	24,93%	23 358	23 358

La société Agta Record, dont le pourcentage de détention au 31 décembre 2003 s'établit à 24,93 %, bien que réunissant toutes les conditions pour être consolidée par mise en équivalence, n'a pas été intégrée car elle n'est pas en mesure de fournir des comptes audités dans des délais compatibles avec la clôture du groupe Somfy International.

1-3 Conversion des états financiers des filiales étrangères

> 1-3-1 Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées

Toutes les transactions en devises sont converties en monnaie de comptabilisation, soit au cours de conversion constaté le jour de réalisation de l'opération, soit au cours budget. Les différences de change entre ce cours et le cours obtenu au dénouement de la transaction après prise en compte des éventuelles couvertures sont enregistrées en compte de résultat.

Les dettes et créances en devises existant au bilan à la clôture de l'exercice sont réévaluées en fonction du cours de clôture et après prise en compte de l'instrument de couverture mis en place. Dans les comptes consolidés, les écarts ainsi déterminés sont directement enregistrés en résultat de l'exercice.

Documents financiers consolidés

> 1-3-2 Conversion des comptes des filiales étrangères

Les actifs et les passifs des sociétés étrangères consolidées sont convertis sur la base du cours de clôture.

Le compte de résultat est converti au cours moyen calculé sur l'exercice 1^{er} janvier au 31 décembre 2003. L'écart entre le cours moyen et le cours clôture est enregistré en capitaux propres en écarts de conversion.

Les écarts de conversion constatés sont repris en résultat lors de la sortie ou la liquidation d'une société étrangère.

L'écart ainsi déterminé est amorti sur des durées allant de 8 ans à 12 ans pour les activités purement commerciales et de 10 ans à 20 ans pour les activités industrielles. Ces durées sont adaptées en fonction des objectifs fixés et des perspectives stratégiques et commerciales envisagées.

En cas de modification défavorable, à la fois significative et durable, de ces éléments, un amortissement exceptionnel est constaté.

Par ailleurs, l'écart constaté à l'occasion d'une prise de participation entre le prix d'acquisition des titres de la société consolidée et la quote-part du Groupe dans ses capitaux propres retraités à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation est affecté aux différences de valeurs susceptibles d'être attribuées aux actifs et passifs identifiables. Les différences sont reclassées aux postes de bilan concernés et suivent les règles comptables groupe. Le Groupe dispose de l'année qui suit l'exercice d'acquisition pour finaliser les évaluations et l'affectation.

1-4 Date de clôture

La consolidation est établie sur la base des comptes de l'exercice clos au 31 décembre. Les sociétés clôturant à une autre date font l'objet d'une situation arrêtée à cette date.

1-5 Écart d'acquisition

> 1-5-1 Méthode d'évaluation

Lors de la prise de contrôle d'une société, un écart d'acquisition est calculé par différence entre la somme des actifs et des passifs de la société acquise évalués individuellement à leur juste valeur et le coût d'acquisition des titres de la société concernée.

> 1-5-2 Analyse des variations

Un amortissement exceptionnel des écarts d'acquisition a été constaté au 31 décembre 2003 pour la société Persienn Pagarna AB (1,2 million d'euros). L'activité de cette filiale n'étant pas à la mesure des attentes, l'écart d'acquisition a été totalement amorti.

<i>En milliers d'euros</i>	VALEUR BRUTE 31.12.02	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	ÉCARTS DE CONVERSION	VALEUR BRUTE 31.12.03	DOTATION 31.12.03	AMORTISSEMENTS CUMULÉS 31.12.03	VALEUR NETTE 31.12.03
Simu SAS	18 605	-	-	18 605	1 240	16 743	1 862
Faac Spa	10 454	-	-	10 454	621	9 211	1 243
Asa SRL	9 039	-	-	9 039	602	3 721	5 318
Persienn Pagarna AB	1 898	-	-	1 898	1 186	1 898	0
Mingardi	2 722	-	-	2 722	181	725	1 997
Gaviota & Simbac SL	13 136	-	-	13 136	841	3 200	9 936
Domis	1 586	-	-	1 586	198	495	1 091
Autres ⁽¹⁾	12 779	-	39	12 818	71	12 492	326
TOTAL	70 219	0	39	70 258	4 940	48 485	21 773

(1) Représentent des écarts d'acquisition peu significatifs ou totalement amortis.

Note 2 - Immobilisations incorporelles

2-1 Méthodes d'évaluation

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement :

- des logiciels liés notamment au déploiement de systèmes d'information de type ERP. Ces logiciels sont amortis sur des durées allant de trois à cinq ans en linéaire, conformément à la durée de vie estimée,
- des brevets, essentiellement ceux couvrant les systèmes électroniques basse tension, apportés par la société Harmonic Design,
- des fonds de commerce, non amortis systématiquement, mais dépréciés dans le cas où leur valeur d'inventaire divergerait de leur valeur historique. Le fonds de commerce Bosch (activité de motorisation de portes de garages et de volets roulants) représente l'essentiel du poste et est totalement provisionné.

2-2 Analyse des variations

En milliers d'euros	VALEUR BRUTE 31.12.02	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	AUTRES MOUVEMENTS ⁽¹⁾	VALEUR BRUTE 31.12.03
Valeurs brutes					
Frais de recherche et développement	0	-	-	-	0
Concessions,brevets,licences,logiciels	24 872	1 472	- 97	- 595	25 652
Fonds commercial	4 015	77	-	- 4	4 088
Autres immobilisations incorporelles	538	64	- 521	- 51	30
Avances et acomptes	156	394	-	- 171	379
TOTAL	29 581	2 007	- 618	- 821	30 149
Amortissements et provisions					
Frais de recherche et développement	0	-	-	-	0
Concessions,brevets,licences,logiciels	- 12 642	- 2 856	89	92	- 15 317
Fonds commercial	- 3 123	- 794	-	- 4	- 3 921
Autres immobilisations incorporelles	- 43	- 66	62	33	- 14
TOTAL	- 15 808	- 3 716	151	121	- 19 252
VALEURS NETTES	13 773	- 1 709	- 467	- 700	10 897

(1) les autres mouvements comprennent essentiellement les écarts de change.

2-3 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement ne sont pas immobilisés dans le groupe Somfy International et constituent donc des charges de l'exercice.

Documents financiers consolidés

Note 3 - Immobilisations corporelles

3-1 Méthodes d'évaluation

Elles sont inscrites à leur coût d'acquisition ou de production qui comprend le prix d'achat ainsi que tous les frais encourus nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Les acquisitions d'immeubles ou de terrains réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail sont comptabilisées à l'actif pour leur prix de revient et la dette en résultant est inscrite au passif.

Dans les conditions actuelles d'exploitation, les amortissements linéaires pratiqués dans l'ensemble des filiales sont considérés comme étant les amortissements économiquement justifiés en fonction des durées de vie moyennes suivantes :

- immeubles : 15 à 20 ans
- matériel et outillage : 3 à 10 ans
- matériel de transport : 3 à 5 ans
- mobilier et matériel de bureau : 5 à 10 ans
- agencements et installations : 8 à 10 ans
- informatique : 3 à 5 ans

Ces biens sont dépréciés lorsque leur valeur nette comptable est supérieure à leur valeur d'usage ou de réalisation probable s'il s'agit d'un bien cessible séparément.

3-2 Analyse des variations

En milliers d'euros

	VALEUR BRUTE 31.12.02	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	AUTRES MOUVEMENTS ⁽¹⁾	VALEUR BRUTE 31.12.03
Valeurs brutes					
Terrains	5 586	54	-	- 23	5 617
Terrains en crédit-bail	2 402	-	-	-	2 402
Constructions	25 624	1 847	- 935	- 42	26 494
Constructions en crédit-bail	33 803	74	-	-	33 877
Installations techniques, matériel et outillage industriel	113 404	8 382	- 6 678	3 974	119 082
Installations techniques, matériel et outillage industriel en crédit-bail	1 076	-	-	-	1 076
Autres immobilisations corporelles	26 479	2 567	- 3 011	- 1 815	24 220
Immobilisations corporelles en cours	2 502	3 456	- 60	- 2 514	3 384
Avances et acomptes	852	1 007	- 39	- 794	1 026
TOTAL	211 728	17 387	- 10 723	- 1 214	217 178
Amortissements et provisions					
Terrains	- 90	- 8	-	-	- 98
Constructions	- 10 824	- 1 289	88	43	- 11 982
Constructions en crédit-bail	- 10 829	- 1 662	-	-	- 12 491
Installations techniques, matériel et outillage industriel	- 83 344	- 12 233	6 352	- 574	- 89 799
Installations techniques, matériel et outillage industriel en crédit-bail	- 201	- 215	-	-	- 416
Autres immobilisations corporelles	- 19 807	- 2 605	2 811	1 211	- 18 390
TOTAL	- 125 095	- 18 012	9 251	680	- 133 176
VALEURS NETTES	86 633	- 625	- 1 472	- 534	84 002

(1) Les autres mouvements comprennent essentiellement les écarts de change.

3-3 Hypothèques

Les engagements des immobilisations corporelles données en garantie de dettes bancaires s'élèvent à 2 322 K€.

Note 4 - Immobilisations financières

4-1 Méthodes d'évaluation

Les titres de participation des sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Sont substitués à ces titres la totalité des actifs, passifs et capitaux propres des sociétés concernées, pour les sociétés consolidées en intégration globale, ou la quote-part des actifs, passifs et capitaux propres des sociétés concernées pour les sociétés consolidées en intégration proportionnelle.

Les autres titres de participation sont retenus pour leur coût d'achat. Des provisions sont constituées, lorsque leur valeur de marché est inférieure à leur coût de revient.

Les dépôts de garantie versés aux propriétaires figurent à l'actif en autres immobilisations financières.

4-2 Analyse des variations

En milliers d'euros

	VALEUR BRUTE 31.12.02	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	AUTRES MOUVEMENTS	VALEUR BRUTE 31.12.03
Valeurs brutes					
Participations	23 065	1 802	- 159	- 172	24 536
Autres titres immobilisés	89	-	- 15	15	89
Prêts	152	95	- 39	- 6	202
Autres immobilisations financières	2 320	280	- 185	- 213	2 202
TOTAL	25 626	2 177	- 398	- 376	27 029
Provisions	- 120	- 66	-	6	- 180
VALEURS NETTES	25 506	2 111	- 398	- 370	26 849

4-3 Valeur boursière des participations et titres immobilisés

En milliers d'euros

	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	VALEUR BOURSIÈRE
Au 31 décembre 2003	24 625	24 569	29 009
dont			
Agta Record	23 358	23 358	29 009
Aceper	1 088	1 088	non cotée
Autres titres	179	123	non cotée

Documents financiers consolidés

Note 5 - Titres mis en équivalence

5-1 Méthodes d'évaluation

Les titres de participation des sociétés consolidées par mise en équivalence reflètent la quote-part de la situation nette consolidée de ces sociétés revenant au Groupe.

5-2 Analyse des variations

En milliers d'euros

	MONTANT AU 31.12.03 (12 MOIS)	MONTANT AU 31.12.02 (6 MOIS)
Quote-part de capitaux propres à l'ouverture	58 425	44 031
Variation de périmètre (1)	-	11 387
Quote part de résultat de l'exercice	5 065	4 836
Dividendes versés	- 2 277	- 1 734
Écarts de conversion	- 294	- 95
QUOTE-PART DE CAPITAUX PROPRES À LA CLÔTURE	60 919	58 425

(1) Mise en équivalence du groupe Devienne.

Note 6 - Stocks et en-cours

6-1 Méthodes d'évaluation

Les matières, fournitures et les produits fabriqués sont évalués au coût d'achat ou de production selon les cas. Les marchandises revendues en l'état sont évaluées en général au coût unitaire moyen d'achat pondéré. Les stocks et en-cours sont dépréciés lorsque leur valeur probable de réalisation est inférieure au prix coût d'achat ou de production.

Les profits internes inclus dans les stocks des sociétés du Groupe sont éliminés et l'effet de l'impôt correspondant a été reconnu.

6-2 Analyse des variations

En milliers d'euros

	31.12.03	31.12.02
Valeurs brutes		
Matières premières et autres approvisionnements	19 689	20 311
Produits finis et marchandises	54 926	60 791
TOTAL	74 615	81 102
Provisions	- 9 816	- 9 342
VALEURS NETTES	64 799	71 760

En milliers d'euros

	VALEUR 31.12.02	DOTATIONS NETTES	ÉCART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	VALEUR 31.12.03
Provisions sur stocks	- 9 342	- 774	300	-	- 9 816

Note 7 - Créances clients et autres

7-1 Analyse par catégorie de créances

Créances clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31.12.03	31.12.02
Valeur brute	98 926	90 530
Provisions	- 5 951	- 6 364
VALEUR NETTE	92 975	84 166

Autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	31.12.03	31.12.02
Valeurs brutes		
Autres créances d'exploitation	6 485	5 230
Comptes courants actifs	823	867
Créances diverses et capital souscrit non appelé	14 128	21 660
Charges constatées d'avance	2 925	3 029
Impôt différé actif	12 650	11 525
TOTAL	37 011	42 311
Provisions	- 584	- 9 402
VALEUR NETTE	36 427	32 909

En milliers d'euros	VALEUR 31.12.02	DOTATIONS NETTES	ÉCART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	VALEUR 31.12.03
Provisions					
Créances clients & comptes rattachés	- 6 364	327	86	-	- 5 951
Autres créances & comptes de régularisation	- 9 402	8 818	-	-	- 584

7-2 Analyse par échéance

En milliers d'euros	TOTAL	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances clients et comptes rattachés	98 926	98 926	0
Autres créances et comptes de régularisation	37 011	33 764	3 247
Autres créances d'exploitation	6 485	6 485	-
Comptes courants actifs	823	823	-
Créances diverses et capital souscrit non appelé	14 128	10 881	3 247
Charges constatées d'avance et charges à répartir	2 925	2 925	-
Impôt différé actif	12 650	12 650	-

Aucune créance n'a une échéance supérieure à 5 ans.

Documents financiers consolidés

Note 8 - Valeurs mobilières de placement et disponibilités

8-1 Analyse par nature

En milliers d'euros	31.12.03	31.12.02
VMP-Actions propres	10 288	7 950
VMP-Autres titres	99 068	71 638
TOTAL VMP	109 356	79 588
Disponibilités	28 111	25 715
VALEUR BRUTE	137 467	105 303
Provisions	- 443	- 1 713
VALEUR NETTE	137 024	103 590

En milliers d'euros	VALEUR 31.12.02	DOTATIONS NETTES	ÉCART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	VALEUR 31.12.03
Provisions					
Valeurs mobilières	- 1 713	1 271	-	-	- 442

Les valeurs mobilières de placement sont dépréciées lorsque leur valeur de marché est inférieure à leur coût de revient.

8-2 Valeurs boursières

En milliers d'euros	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	VALEUR BOURSIÈRE
Au 31 décembre 2003	109 356	108 913	111 767

Note 9 - Provisions pour risques et charges

9-1 Méthodes d'évaluation

Elles sont constituées pour faire face aux conséquences financières éventuelles survenant à la suite d'un litige, d'une rupture de contrat ou de retour de produits. Elles peuvent également être destinées à couvrir des charges probables provenant d'engagements divers, retraite, charges fiscales. Elles sont classées en fonction de leur échéance probable et de leur nature. La dotation ou reprise constatée est imputée en fonction du caractère récurrent lié à un élément d'exploitation ou financier ou de leur caractère exceptionnel. L'indication d'informations complémentaires sur les provisions pour litiges causeraient un préjudice sérieux à la société dans des litiges nous opposant à des tiers.

Concernant les **engagements en matière de retraite**, le Groupe, se conformant à la réglementation et aux usages en vigueur dans chaque pays, participe à des régimes de

retraite ou accorde des indemnités et avantages au départ des salariés. Un recensement de ces avantages accordés est réalisé.

Cela donne lieu, soit à constitution d'une provision pour indemnité de retraite ou de départ, soit, dans certains pays, à constatation d'une dette, soit à versement de primes à des compagnies d'assurances, qui se chargent alors de couvrir le risque. Lorsque les primes versées aux compagnies d'assurances couvrent un montant au moins équivalent à l'engagement de retraite calculé, les versements sont stoppés.

Cet engagement est calculé selon la méthode rétrospective prenant en compte les droits acquis par les salariés à la date de clôture de l'exercice. Cette indemnité est calculée en estimant les droits acquis à l'âge de la retraite selon la convention collective, en prenant en compte un taux de rotation du personnel et la probabilité de survie au moment du départ en retraite.

L'ensemble des provisions est réévalué et réajusté à chaque clôture.

9-2 Analyse des variations

Les provisions pour risques et charges à CT sont considérées comme des dettes dans le tableau de flux de trésorerie.

En milliers d'euros

	MONTANT AU 31.12.02	DOTATIONS	REPRISES UTILISÉES	REPRISES NON UTILISÉES	ECART DE CONVERSION	MONTANT AU 31.12.03
Provisions pour risques et charges LT	9 285	3 414	-1 176	-218	-170	11 135
Provisions pour risques et charges CT	2 495	1 074	-326	0	-1	3 242
Provisions pour risques et charges	11 780	4 488	-1 502	-218	-171	14 377
	31.12.02	31.12.03				
Provision garantie de passif	305	138				
Provisions pour litiges	1 776	3 990				
Provision pour risques divers	1 542	1 617				
Provision pour retraite et départ	3 791	4 834				
Provision pour garantie clients et retours	4 366	3 798				
Total	11 780	14 377				

Les dotations nettes des reprises s'élèvent à 2,8 millions d'euros et impactent respectivement pour 3,3 millions d'euros le résultat d'exploitation et pour - 0,5 million le résultat exceptionnel.

Documents financiers consolidés

Note 10 - Dettes financières

10-1 Analyse par catégorie de dettes financières

En milliers d'euros

	31.12.03	31.12.02
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 968	57 549
Emprunts en crédit-bail	19 689	21 931
Emprunts et dettes financières divers	2 971	2 869
TOTAL	48 628	82 349

10-2 Analyse par échéance

En milliers d'euros

	TOTAL AU PLUS	À UN AN ET MOINS	PLUS D'UN AN ET MOINS DE CINQ ANS	À PLUS DE CINQ ANS
Dettes financières	48 628	17 312	21 402	9 914
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 968	14 052	11 622	294
Emprunts en crédit-bail	19 689	2 728	9 748	7 213
Emprunts et dettes financières divers	2 971	532	32	2 407

10-3 Analyse par taux

La dette financière de l'ensemble des sociétés du Groupe est majoritairement à taux variable.

Après que certaines tensions sont apparues sur les taux longs tant sur les marchés européens qu'américains, il nous est apparu prudent de mettre en place des couvertures partielles de taux.

Ventilation des dettes financières par nature de taux

En milliers d'euros

	COUVERTURE AU 31.12.03	31.12.03
Taux variable	Swap de taux à hauteur de 12 M€	46 159
Taux fixe	néant	-
Sans taux	néant	2 469
TOTAL		48 628

10-4 Analyse par devise

Ventilation des dettes financières par devise

En milliers d'euros	31.12.03	31.12.02
Euros	40 567	74 081
USD	2 873	3 472
CAD	2 957	2 900
SEK	1 033	1 091
Autres	1 198	805
TOTAL	48 628	82 349

Le Groupe a, en 2003, comme sur les exercices précédents, géré au mieux son exposition au risque de change relatif aux ventes intra-groupe de produits manufacturés en France ; sachant malgré tout que plus des deux tiers des ventes ont été réalisées dans la zone euro.

Dans un contexte 2003 particulièrement troublé sur le plan des changes, la politique du Groupe a été d'optimiser par tout moyen non spéculatif les conséquences de l'exposition aux risques consécutifs aux fortes fluctuations constatées sur les marchés.

Les outils utilisés, offerts sur le marché, ont permis de couvrir de façon ferme un pourcentage conséquent de nos ventes intra-groupe soumises à risque de change. De 70 à 90 % des positions résultant de ces opérations commerciales ont ainsi été couvertes. En pratique, nous avons enregistré en charges ou en produits la différence entre le cours de couverture et le cours de facturation, dès lors que la contrepartie était comptabilisée au bilan.

Dans le cas contraire, les positions couvertes correspondant à des opérations futures fermes ont été considérées comme symétriques à la position future.

Les opérations de couverture sans contrepartie ferme étant valorisées sur base du cours de marché à la date de clôture ; la perte éventuelle dégagée étant provisionnée.

10-5 Dettes couvertes par des sûretés réelles

En milliers d'euros	DETTES GARANTIES AU 31.12.03	SÛRETÉS RÉELLES* AU 31.12.03
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 475	2 322

* Les sûretés réelles sont principalement des hypothèques sur immobilier.

10-6 Les covenants

Au 31 décembre 2003, Somfy International SA dispose d'une autorisation d'emprunt (lignes de crédit confirmées) de 82 millions d'euros, auprès de 5 établissements bancaires et utilisée à hauteur de 7,0 millions d'euros.

La mise à disposition de ces financements par les établissements de crédit est soumise à l'engagement pris par Somfy International de respecter des covenants financiers portant sur la structure financière du Groupe (dettes financières/capitaux propres) et sur sa capacité de remboursement (dettes financières/CAF).

L'ensemble des ratios est respecté à la clôture du 31 décembre 2003.

Documents financiers consolidés

Note 11 - Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros

	31.12.03	31.12.02
Fournisseurs et comptes rattachés	58 324	57 824
Autres dettes et comptes de régularisation	62 726	45 401
Dettes fiscales et sociales	29 884	27 529
Autres dettes d'exploitation	5 954	5 110
Dettes diverses	19 880	5 798
Produits constatés d'avance	8	39
Impot différé-passif	7 000	6 925

Aucune dette et compte de régularisation n'ont d'échéance supérieure à 1 an.

Note 12 - Analyse de l'endettement net

En milliers d'euros

	31.12.03	31.12.02
Disponibilités	28 111	25 715
Valeurs mobilières de placement	108 913	77 875
Comptes courants actifs	823	867
Concours bancaires	- 9 794	- 9 026
Comptes courants passifs	63	145
TRÉSORERIE DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	128 116	95 576
Endettement long terme	- 38 336	- 73 238
EXCÉDENT FINANCIER	89 780	22 338

Note 13 - Éléments financiers du compte de résultat

En milliers d'euros	31.12.03	31.12.02 PRO FORMA	31.12.02
Produits financiers			
Produits financiers (dont intérêts reçus)	2 483	3 735	2 417
Différence de change	3 495	3 160	1 548
Produits nets sur cession des valeurs mobilières	0	81	27
Charges financières			
Intérêts et charges assimilées	2 386	3 849	2 119
Différence de change	5 655	2 995	2 208
Dotations/reprises aux provisions	- 1 204	1 463	210
Charges nettes sur cession des valeurs mobilières	28	0	0
RÉSULTAT FINANCIER	- 887	- 1 331	- 545

Écarts de conversion

En milliers d'euros	31.12.03	31.12.02 PRO FORMA	31.12.02
Montant des écarts de conversion inclus dans le résultat financier	12	- 118	- 125

Note 14 - Éléments exceptionnels du compte de résultat

Sont imputés en résultat exceptionnel tous les éléments non directement liés à l'exploitation considérée comme normale dans le Groupe. Le caractère normal est apprécié en fonction de l'activité courante et récurrente de l'entreprise dans une hypothèse de continuité de l'exploitation. Tous les éléments liés à des cessions d'actif ou opérations sur capital sont enregistrés dans le résultat exceptionnel.

En milliers d'euros	31.12.03	31.12.02 PRO FORMA	31.12.02
Produits exceptionnels			
Sur opération de gestion	1 972	2 340	1 023
Sur opérations en capital	1 976	1 920	1 419
Charges exceptionnelles			
Sur opération de gestion	1 890	2 616	1 522
Sur opérations en capital	1 660	1 304	1 040
Dotations / Reprises aux provisions & amortissements	198	- 3 497	- 1 120
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	200	3 837	1 000

Le résultat exceptionnel se compose notamment des éléments suivants :

- Cession d'actif : 0,3 M €
- Reprise de garantie de passif : 0,2 M €
- Intérêts nets sur litiges fiscaux : - 0,2 M €

Documents financiers consolidés

Note 15 - Impôt sur les sociétés

15-1 Intégration fiscale

La convention d'intégration fiscale conclue entre la société Somfy International SA et ses filiales directes et indirectes a été renouvelée au 1^{er} juillet 2002 pour une nouvelle période de 5 ans avec un premier exercice de 6 mois.

Les sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale au 31 décembre 2003 sont : Somfy International SA, Fontenoy-Malvart SNC, Financière Orvale SA, Somfy SAS, Spirel SAS, Simu SAS, Siminor SAS, Siminor Castres, Fiteco, Domis SA, Monseigneur SAS, CMC SARL, Somfy Development SAS.

Par convention, la différence entre la somme des impôts calculés individuellement par chacune des sociétés et l'impôt du groupe fiscal intégré constitue un produit comptabilisé dans le compte de résultat de la société tête de file. Le produit lié à l'intégration fiscale tel que défini par les conventions s'élève à 4,1 millions d'euros.

En cas de sortie du groupe d'intégration fiscale, les filiales sortantes sont indemnisées par Somfy International SA selon des modalités appréciées d'un commun accord lors de la sortie au vue des éléments de faits constatés à cette date.

15-2 Rationalisation du taux de l'impôt

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.03
Résultat avant impôt	96 670
Taux de l'impôt	35,42 % 34 241
Différences de taux	- 3 030
Différences permanentes	- 430
Déficits non activés	938
Résultats imputés sur déficits	- 1 929
Crédits d'impôts	- 41
Taxes et divers	2 409
Impôt effectif sur le résultat	32 158
Taux effectif de l'impôt	33,27 %
dont impôt exigible	33 393
dont impôt différé	- 1 235

15-3 Imposition différée

> 15-3-1 Méthodes d'évaluation

Les impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs établies selon les règles fiscales et sur les retraitements réalisés en consolidation dans le cadre de la mise en conformité avec les normes comptables du Groupe (conception étendue du calcul des impôts différés). Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable. Le taux adopté en France pour le calcul de l'impôt différé est de 35,42 %.

Par prudence, les impôts différés relatifs aux déficits fiscaux des sociétés non comprises dans l'intégration fiscale ou antérieurs à l'entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale n'ont pas été activés, lorsque les perspectives de recouvrement sont incertaines. Le montant de ces déficits s'élève à 3,3 millions d'euros. (déficits taxables au taux de droit commun).

> 15-3-2 Analyse par nature

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.03 ACTIF	31.12.03 PASSIF
Retraitement aux normes Groupe	859	4 994
Impôts différés sur marge interne	6 659	1 013
Impôts différés sur juste valeur des immobilisations	-	450
Impôts différés sur élimination des provisions intra-groupe	-	187
Différences temporaires	4 778	356
Autres	354	-
Total	12 650	7 000

Note 16 - Résultat par action

16-1 Méthodes d'évaluation

Le résultat par action est calculé sur la base du résultat net part du Groupe (après amortissement des écarts d'acquisition). Ce résultat net est divisé par le nombre total d'actions en circulation diminué des actions détenues et considérées comme des titres d'autocontrôle (les actions propres affectées aux stock-options ne sont pas considérées comme des titres d'autocontrôle).

La société n'a pas émis de titres donnant droit à terme au capital ; par conséquent, le résultat net par action dilué est identique à celui décrit ci-dessus.

16-2 Détermination du résultat par action

	31.12.03 12 MOIS	31.12.02 12 MOIS PRO FORMA	31.12.02 6 MOIS
Résultat net part du Groupe en k€	64 643	63 037	21 799
Nombre total d'actions	7 836 800	7 836 800	7 836 800
Nombre d'actions à retenir	7 836 800	7 836 800	7 836 800
Résultat net par action en euros	8,25	8,04	2,78
Résultat net dilué par action en euros	8,25	8,04	2,78

Il n'existe aucun instrument dilutif sur les titres de Somfy International SA.

Note 17 - Stock-options

Les actions propres détenues par la société mère sont principalement constituées d'actions acquises en vue d'être attribuées à des salariés dans le cadre de plans d'options d'achat, le solde étant les actions destinées notamment à la régularisation du cours (contrat de liquidité).

Ces actions sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des éventuels frais.

Une provision est constituée selon les cas par comparaison entre la valeur historique et la valeur boursière ou le prix d'exercice.

DATE DU PLAN	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	NOMBRE D'OPTIONS ATTRIBUÉES	NOMBRE D'OPTIONS AJUSTÉES	PRIX D'EXERCICE DE L'OPTION	PRIX D'EXERCICE DE L'OPTION AJUSTÉ	DATE LIMITE DE LEVÉE DES OPTIONS	NOMBRE D'OPTIONS RESTANT À EXERCER AU 31.12.03
19.02.1999	2	4 000	4 664	67,12	57,56	07.06.2004	4 664
17.12.1999	55	22 200	25 918	75,00	64,32	17.12.2006	15 067
29.09.2000	69	38 780	45 275	75,00	64,32	31.01.2007	20 973
17.07.2001	51	21 000	24 514	78,00	66,89	31.01.2008	17 887
05.12.2002	54	20 300	20 300	100,00	100,00	31.01.2009	20 300
01.12.2003	62	20 150	20 150	128,00	128,00	31.01.2010	20 150
TOTAL							99 041

Documents financiers consolidés

Note 18 – Engagements hors bilan

18 - 1 Engagements hors bilan liés à l'activité courante

Engagements donnés

En milliers d'euros	31.12.03	31.12.02
Avals, cautions donnés	2 128	3 626
Intérêts sur emprunts restant à couvrir	4 200	5 457
Loyers restant à payer sur locations simples	6 541	9 493
Hypothèques	2 322	3 158
Ventes de devises à terme	19 664	25 578
TOTAL	34 855	47 312

Les opérations de ventes de devises à terme couvrent essentiellement les ventes réalisées sur les territoires australien, suisse, anglais, japonais, américain et suédois.

Engagements reçus

En milliers d'euros	31.12.03	31.12.02
Avals, cautions reçus	2 153	3 137
Lignes de crédit non utilisées	81 916	89 182
TOTAL	84 069	92 319

18 - 2 Engagements complexes

Le Groupe a acquis la société Harmonic Design au 1^{er} juillet 2002. Le coût d'acquisition est de 4,5 millions de dollars avec possibilité de "earn out" pendant les 6 années à venir, sur base du développement du chiffre d'affaires et de la tenue du taux de marge brute.

Ce complément de prix ne peut être estimé de manière fiable et n'a donc pas été comptabilisé à la clôture de cet exercice.

Note 19 - Information relative à l'environnement

La majorité des sites de production du groupe Somfy International réalisant uniquement des activités d'assemblage, par nature non polluantes, le Groupe n'est donc pas exposé à un risque significatif en matière environnementale.

Note 20 - Information relative au personnel

L'effectif du groupe Somfy International au 31 décembre 2003 avec les intérimaires et les temps partiels transcrits à temps complet :

	31 12 03	31 12 02 PRO FORMA	31 12 02
Effectif moyen	3 236	3 081	3 128

Note 21- Information relative aux dirigeants

Le montant des rémunérations brutes et avantages en nature versés aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire de Somfy International pour l'exercice 2003, à raison de leurs fonctions dans les entreprises du Groupe, s'élève à 1,1 million d'euros.

Note 22 - Informations sectorielles

Le critère primaire d'analyse est celui du secteur d'activité. Or, toutes les sociétés du Groupe exercent le même métier dans leur pays d'implantation : il n'y a donc qu'un seul et même secteur d'activité : "La motorisation et l'automatisation des ouvertures du bâtiment".

Les zones géographiques ont été retenues comme critère secondaire d'analyse.

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2003	31.12.2002 PRO FORMA 12 MOIS	31.12.2002 6 MOIS
France	152 862	145 509	66 043
Allemagne	83 680	80 613	36 941
Europe du Nord	78 176	77 193	32 405
Europe centrale	31 011	29 306	15 136
Europe du Sud	92 240	86 204	39 088
Asie, Pacifique	27 227	25 520	13 904
Amériques	51 906	55 528	24 650
TOTAL	517 102	499 873	228 167

Note 23 - Événements postérieurs à la clôture

Somfy International a acquis fin mars 2004 la société italienne BFT.

BFT a réalisé en 2002, dernier exercice clos, un chiffre d'affaires de 57,3 millions d'euros et dégagé un résultat d'exploitation de 6,9 millions d'euros et un bénéfice net de 3,7 millions d'euros. Son effectif est de 160 salariés.

Les récents changements effectués au sein du Conseil d'administration de Gaviota-Simbac nécessitent une modification de méthode de consolidation. Gaviota-Simbac, consolidée jusqu'alors en intégration proportionnelle, sera, à compter du 1^{er} janvier 2004, intégrée par mise en équivalence.

Comptes Somfy International SA

Bilan de Somfy International SA

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2003	31.12.2002
Capitaux propres	289 795	298 283
Résultat de l'exercice	24 429	-27 381
SITUATION NETTE	314 224	270 902
Provisions risques et charges	1 980	1 656
DLMT	7 000	37 500
DLMT Groupe	0	0
CAPITAUX PERMANENTS	323 204	310 058
Goodwill	0	0
Immobilisations incorporelles	2	8
Immobilisations corporelles	327	383
Immobilisations financières	322 392	287 152
FONDS DE ROULEMENT	483	22 515
Stocks nets	0	0
Clients	0	212
Autres créances	16 829	11 361
Fournisseurs	668	699
Autres dettes	15 374	12 032
BFDR	787	- 1 158
Trésorerie actif	79 521	9 863
Comptes financiers actif	14 381	14 192
Trésorerie passif	0	382
Comptes financiers passif	94 206	0
TRÉSORERIE	- 304	23 673

Compte de résultat de Somfy International SA

En milliers d'euros

	31.12.2003 12 MOIS	31.12.2002 6 MOIS
Chiffre d'affaires net	2 220	1 049
Autres produits	3	109
Autres charges:	- 5 643	- 2 144
Personnel	- 637	- 135
Impôts et taxes	- 23	- 6
Publicité	0	0
Charges nettes d'exploitation	- 4 983	- 2 003
Redevances payées	-	-
Dotations / reprises aux amortissements et provisions	- 1 866	- 38
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 5 286	- 1 024
Résultat financier	26 090	40 682
RÉSULTAT COURANT	20 804	39 658
Résultat exceptionnel	162	- 68 166
RÉSULTAT AVANT IS	20 966	- 28 508
Impôt société	3 463	1 127
RÉSULTAT NET	24 429	- 27 381

Comptes Somfy International SA

Annexe aux documents comptables de Somfy International SA*

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2003 ont été établis selon les normes du Plan Comptable Général 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception de la modification indiquée ci-après,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Depuis l'exercice clos au 30 juin 1998, les titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive sont valorisés par la méthode de l'évaluation par équivalence.

Titres de participation

La méthode de l'évaluation par équivalence permet de retenir pour valeur des titres de chacune des sociétés contrôlées de manière exclusive et consolidées par intégration globale, la quote-part des capitaux propres avant répartition du résultat revenant à la société mère. Ces capitaux propres sont déterminés après retraitements d'harmonisation effectués dans le cadre de la consolidation. Le montant net de l'écart non affecté de première consolidation est ajouté. Un écart d'équivalence qui s'élève à 167,4 millions d'euros, au 31 décembre 2003, a été constaté directement dans les capitaux propres.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires ou la valeur d'apport. Les titres de placement sont évalués sur la base des valeurs boursières au 31 décembre 2003 et provisionnés lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'achat.

Créances rattachées à des participations et créances diverses

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Lorsque la situation nette des participations, ne faisant pas l'objet d'une mise en équivalence, devient négative, une provision pour dépréciation est pratiquée par référence à la valeur d'inventaire définie ci-avant.

Éléments d'exploitation

Le résultat d'exploitation est essentiellement affecté par une dotation aux provisions pour litiges commerciaux (1,2 million d'euros).

Éléments financiers

Le résultat financier de la holding Somfy International SA se compose principalement de dividendes reçus de ses filiales (25,9 millions d'euros).

* Les comptes détaillés de Somfy International SA sont disponibles sur simple demande auprès de Madame Meynard, au siège social de la société : 50, avenue du Nouveau-Monde - 74300 Cluses.

Éléments exceptionnels

Contrairement à l'année 2002, où le résultat exceptionnel de la holding Somfy International SA était impacté par une moins-value faisant suite à la séparation des deux branches de l'ex-groupe Damart SA, 2003 n'a pas connu d'éléments exceptionnels majeurs.

Résultat net

Le résultat net ressort ainsi à 24,4 millions d'euros et intègre notamment un profit d'intégration fiscale de 4,1 millions d'euros. Le contrôle fiscal, annoncé dans les événements postérieurs du rapport annuel du 31 décembre 2002 s'est soldé par un redressement de 5,2 millions d'euros (y inclus les intérêts). Ce redressement est en majeure partie compensé par des dégrèvements d'impôts exceptionnels.

Intégration fiscale

La convention d'intégration fiscale signée entre la société Somfy International SA et ses filiales directes et indirectes a été renouvelée au 1^{er} juillet 2002 pour une nouvelle période de 5 exercices, le premier exercice de l'option a une durée exceptionnelle de 6 mois suite au changement de la date de clôture au 31 décembre.

Selon la convention, le bénéfice d'impôt lié à l'intégration fiscale, calculé par différence entre l'impôt réellement payé dans le cadre du résultat fiscal Groupe et la somme des impôts payables individuellement, est imputable à Somfy International SA, société tête de Groupe. Au 31 décembre 2003, par application de la convention, ce produit s'élève à 4,1 millions d'euros.

L'économie d'impôt réalisée grâce aux déficits transmis par les filiales déficitaires est considérée comme un produit d'impôt. Toutefois, ces sociétés pouvant redevenir bénéficiaires et utiliser leurs déficits pendant les 5 années suivantes, la société Somfy International SA constitue, si besoin, une provision pour risques et charges relative à l'utilisation éventuelle de ces déficits, la dotation étant classée en impôts sur les bénéfices.

En cas de sortie du groupe d'intégration fiscale, les filiales sortantes sont indemnisées par Somfy International SA selon des modalités appréciées d'un commun accord lors de la sortie au vue des éléments de faits constatés à cette date.

À ce jour, il n'y a pas de déficit d'ensemble reportable à utiliser.

Plans d'options d'achat d'actions Somfy International SA

Six plans d'options sont actuellement en vigueur, dont les principales caractéristiques sont décrites dans la note 2.

Suite à l'apport partiel d'actif de Somfy International SA et à la distribution en date du 1^{er} juillet 2002 aux actionnaires des 7 713 691 actions Damartex, un ajustement sur le prix et sur le nombre des stock-options accordées a été réalisé conformément aux dispositions des articles 174-12 et 174-13 du décret du 23 mars 1967.

Événements postérieurs à la clôture

Somfy International a acquis fin mars 2004 la société italienne BFT.

BFT a réalisé en 2002, dernier exercice clos, un chiffre d'affaires de 57,3 millions d'euros et dégagé un résultat d'exploitation de 6,9 millions d'euros et un bénéfice net de 3,7 millions d'euro. Son effectif est de 160 salariés.

Comptes Somfy International SA

Note 1 - Engagements financiers

En milliers d'euros	31.12.03	31.12.02
Avals, cautions reçus	2 000	2 000
Lignes de crédit non utilisées	75 000	82 150
TOTAL	77 000	84 150
Avals, cautions donnés	9 485	9 618
Intérêts sur emprunts restant à couvrir	154	243
TOTAL	9 639	9 861

Note 2 - Plans d'options d'achat après ajustement suite à la séparation du Groupe (en euros)

DATE DU PLAN	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	NOMBRE D'OPTIONS ATTRIBUÉES	NOMBRE D'OPTIONS AJUSTÉES	PRIX D'EXERCICE DE L'OPTION	PRIX D'EXERCICE DE L'OPTION AJUSTÉ	DATE LIMITE D'OPTIONS DE LEVÉE DES OPTIONS	NOMBRE D'OPTIONS RESTANT À EXERCER AU 31.12.2003
19.02.1999	2	4 000	4 664	67,12	57,56	07.06.2004	4 664
17.12.1999	55	22 200	25 918	75,00	64,32	17.12.2006	15 067
29.09.2000	69	38 780	45 275	75,00	64,32	31.01.2007	20 973
17.07.2001	51	21 000	24 514	78,00	66,89	31.01.2008	17 887
05.12.2002	54	20 300	20 300	100,00	100,00	31.01.2009	20 300
01.12.2003	62	20 150	20 150	128,00	128,00	31.01.2010	20 150
							99 041

Note 3 - Variation des capitaux propres Somfy International SA

En milliers d'Euros

	SOLDE AU 31.12.02 AVANT AFFECTATION DES RÉSULTATS	AFFECTATION DES RÉSULTATS 31.12.2002	VARIATION EXERCICE 2003	SOLDE AU 31.12.03 AVANT AFFECTATION DES RÉSULTATS	PROJET D'AFFECTATION DES RÉSULTATS 2003	SOLDE AU 31.12.03 APRÈS AFFECTATION DES RÉSULTATS
Capital	7 837	-	-	7 837	-	7 837
Primes d'émission, d'apport	1 866	-	-	1 866	-	1 866
Écart de réévaluation	139 735	-	33 572	173 307	-	173 307
Réserve légale	791	-	-	791	-	791
Réserves réglementées	26 592	-	-	26 592	-	26 592
Autres réserves	120 960	- 41 824	-	79 136	- 8 220	70 916
Report à nouveau	447	- 447	266	266	- 266	0
Résultat	- 27 381	27 381	24 429	24 429	- 24 429	0
Provisions réglementées	55	-	- 55	0	-0	0
	270 902	- 14 890	58 212	314 224	- 32 915	281 309
Variation						
Capitaux propres après affectation	256 012	-	25 297	-	-	281 309

Documents juridiques

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Somfy International SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Ainsi qu'il est précisé à la note intitulée "Titres de participation" de l'annexe aux comptes annuels et conformément à l'avis n° 34 du Conseil National de la Comptabilité, Somfy International SA a opté pour la mise en équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive. Les titres éligibles dans le cadre de cette option concernent l'ensemble des sociétés intégrées, dont le coût historique d'acquisition s'élève à M€ 84,5.

La valeur d'équivalence au 31 décembre 2003 de ces titres s'élève à M€ 251,9, soit un impact favorable sur les capitaux propres sociaux de la société Somfy International SA à cette date de M€ 167,4.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Le 17 mai 2004

Les Commissaires aux Comptes

Dominique LEDOUBLE

ERNST & YOUNG Audit

Daniel MARY-DAUPHIN

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés d'une convention qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de cette convention en vue de son approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Avec la société Somfy Development

Membre du directoire concerné

Monsieur Wilfrid LE NAOUR

Nature et objet

Cession par votre société de 499 998 parts de la société Somfy India Pvt Ltd au profit de la société Somfy Development.

Modalités

La cession a été réalisée moyennant un prix global de INR 4 999 980 (EUR 94 858 converti au taux du jour de la transaction) le 27 décembre 2003. Aucune plus-value n'a été dégagée dans les comptes de la société au titre de cette opération.

Le 17 mai 2004

Les Commissaires aux Comptes

Dominique LEDOUBLE

ERNST & YOUNG Audit

Daniel MARY-DAUPHIN

Documents juridiques

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Somfy International SA, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1.5 "Écarts d'acquisition" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des écarts d'acquisition.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Le 17 mai 2004

Les Commissaires aux Comptes

Dominique LEDOUBLE

ERNST & YOUNG Audit

Daniel MARY-DAUPHIN

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Somfy International S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Somfy International SA et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Sous le contrôle du conseil de surveillance, il revient au directoire de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au président du conseil de surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Le 17 mai 2004

Les Commissaires aux Comptes

Dominique LEDOUBLE

ERNST & YOUNG Audit

Daniel MARY-DAUPHIN

Documents juridiques

Rapport du Conseil de Surveillance

Assemblée générale mixte du 3 juin 2004

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire vous a convoqués en Assemblée générale mixte afin de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice écoulé ainsi qu'un programme de rachat d'actions.

Conformément à l'article L. 225-68 du Code de Commerce, le Directoire nous a tenus périodiquement informés des opérations sociales par la présentation des rapports trimestriels.

Le Directoire nous a par ailleurs présenté, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes sociaux au 31 décembre 2003 sur lesquels vous êtes appelés à vous prononcer aujourd'hui et les comptes consolidés.

Le Directoire nous a remis également le rapport qu'il a établi et dont il vient de vous donner connaissance.

Nous vous présentons donc nos observations sur ces comptes et sur ce rapport, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 susvisé.

Le rapport précise que les comptes de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2003 reprennent une activité portant sur douze mois à comparer aux données pro forma couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002.

La progression du chiffre d'affaires consolidé (+ 3,4 %) à 517,1 millions d'euros reflète la croissance de la plupart des marchés. On note la reconduction de fortes progressions en Asie et un retour à une croissance de l'activité en Allemagne. La Scandinavie et l'Italie ont marqué le pas.

En ce qui concerne les résultats, le résultat d'exploitation atteint 97,4 millions d'euros. Grâce à l'accroissement des ventes ainsi qu'aux gains sur coûts directs et au développement des moteurs à radio intégrée, il progresse de 7,5 %.

Le résultat net s'élève à 64,7 millions d'euros (+ 2,7 %) ; il est affecté par une moindre contribution des sociétés mises en équivalence, associée à une baisse des produits exceptionnels et à une hausse des impôts. La diminution sensible des amortissements de survaleurs ne compense que partiellement ces impacts.

Le rapport du Directoire met en évidence une progression de la capacité d'autofinancement et une diminution des besoins d'exploitation. Les investissements industriels et commerciaux ont été inférieurs à ceux des années précédentes. Il en est résulté un excédent financier net d'un montant de 89,8 millions d'euros.

La qualité de la structure financière permet donc au Directoire de proposer la distribution d'un dividende net de 4,20 € par action.

Le rapport du Directoire donne également toutes les informations prescrites par la loi.

Par ailleurs, il vous est demandé d'autoriser le Directoire à opérer en Bourse sur les titres de la société en vue notamment de procéder à la régularisation des cours et de mettre en œuvre des plans d'options d'achat en remplacement de l'autorisation qui avait été donnée le 5 juin 2003.

Nous n'avons aucune observation particulière à formuler sur les différents documents qui vous ont été présentés. En conséquence, nous vous engageons à adopter sans réserve l'ensemble des résolutions soumises à votre approbation.

Le Conseil de Surveillance

Résolutions Assemblée générale mixte du 3 juin 2004

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance, du Président du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes, et après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003, approuve ces rapports et ces comptes tels qu'ils ont été présentés ainsi que toutes les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle donne, en conséquence, quitus entier et sans réserve aux membres du Directoire de leur gestion et aux Commissaires aux comptes de leur mission de contrôle pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2003 tels qu'ils lui ont été présentés, qui se soldent par un résultat net part du Groupe de 64 643 000 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution

L'Assemblée générale décide successivement :

- d'imputer le montant du report à nouveau bénéficiaire s'élevant à 266 302,10 € à la réserve facultative,
- d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2003 **24 428 878,15 €**
majoré d'un prélèvement sur la réserve facultative **8 485 681,85 €**
32 914 560,00 €

à l'attribution aux actionnaires d'un dividende net de 4,20 € par action, soit un dividende total de 32 914 560,00 €.

Le dividende net de 4,20 €, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 2,10 € pour les actionnaires y ayant droit, correspond pour ces derniers à un revenu global de 6,30 €.

Les actions détenues par la société au moment du paiement n'ayant pas droit au dividende, le montant correspondant au dividende non versé à raison de ces actions sera porté au compte report à nouveau.

Le dividende sera mis en paiement le 17 juin 2004 aux guichets des établissements payeurs.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

Exercices clos les	30 JUIN 2001	30 JUIN 2002	31 DÉCEMBRE 2002 (EXERCICE 6 MOIS)
Nombre d'actions rémunérées *	7 713 819	7 719 131	7 696 641
Nominal	1 €	1 €	1 €
Dividendes distribués	29 312 512,20 €	29 332 697,80 €	14 623 617,90 €
Dividende par action			
- Montant net	3,80 €	3,80 €	1,90 €
- Avoir fiscal 50%	1,90 €	1,90 €	0,95 €
- Montant brut	5,70 €	5,70 €	2,85 €

* Hors actions détenues par Somfy International SA privées de droit au dividende.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce, approuve les conventions qui y sont énoncées ainsi que les conditions d'exécution de celles-ci.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale fixe à 20 000 € le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice en cours, conformément à l'article 20 des statuts.

Documents juridiques

Sixième résolution

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société ERNST AND YOUNG AUDIT arrive à expiration lors de la présente Assemblée, le renouvelle pour une durée de six exercices qui prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Septième résolution

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Gabriel GALET arrive à expiration lors de la présente Assemblée, le renouvelle pour une durée de six exercices qui prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Huitième résolution

L'Assemblée générale décide de nommer en remplacement de Monsieur Dominique LEDOUBLE, dont le mandat de Commissaire aux comptes titulaire arrive à expiration lors de la présente Assemblée, la société CDL, 99, boulevard Haussmann à (75008) PARIS, pour une durée de six exercices qui prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale décide de nommer en remplacement de la Société CDL, dont le mandat de Commissaire aux comptes suppléant arrive à expiration lors de la présente Assemblée, Monsieur Dominique LEDOUBLE, 99, boulevard Haussmann à (75008) PARIS, pour une durée de six exercices qui prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Dixième résolution

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et de la note d'information financière visée par l'Autorité des Marchés Financiers autorise le Directoire, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, à acheter et vendre des actions de la société en vue notamment et par ordre de priorité décroissant :

- de régulariser le cours de bourse des actions de la société par intervention systématique en contre-tendance,
- d'intervenir à l'achat ou à la vente en fonction de la situation du marché du titre,
- de mettre en œuvre des plans d'options d'achat d'actions,
- de remettre les actions à titre de paiement, d'échange, ou autre, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le prix maximum d'achat est fixé à 200 euros par action.

Le prix minimum de vente est fixé à 100 euros par action.

La part maximale du capital pouvant être rachetée ne pourra excéder 10 % du capital social arrêté à ce jour, soit 783 680 actions de 1 €. Le montant maximal que la société est autorisée à consacrer au programme de rachat s'élève, hors frais et commission, à 156 736 000 euros.

Les opérations d'achat, de cession, d'échange ou de transfert pourront être réalisées par tous moyens en bourse ou de gré à gré, notamment par intervention sur ou hors marché, offre publique d'achat ou d'échange ou achats de blocs. La part maximale du capital acquise, cédée, échangée ou transférée par voie de bloc de titres pourra concerner la totalité du programme de rachat.

L'Assemblée générale délègue au Directoire, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation du capital par incorporation de réserves, d'attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le pouvoir d'ajuster les prix d'achat et de vente susvisés afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.

L'Assemblée générale délègue au Directoire et à son Président, en cas d'achat d'actions à un prix supérieur au cours de bourse, le pouvoir de procéder à l'ajustement prévu aux articles 174-1A et 174-9A du décret du 23 mars 1967.

Cette autorisation restera valable dix-huit mois à compter de ce jour. Elle remplace purement et simplement l'autorisation conférée au Directoire par l'Assemblée générale mixte du 5 juin 2003 concernant le précédent programme de rachat d'actions.

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au Directoire, avec faculté d'en déléguer la réalisation à son Président, pour préciser, si nécessaire, les termes de la présente autorisation, en décider et en effectuer la mise en œuvre, et notamment pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, en vue de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et tout autre organisme, remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

Onzième résolution

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées extraordinaires, décide, afin d'être en harmonie avec l'activité exercée par la société, d'étendre l'objet social à la participation à la conduite de la politique de ses filiales avec, le cas échéant, la fourniture à celles-ci, selon leurs besoins, de services spécifiques et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts de la manière suivante :

> “Article 2 – Objet”

La société a pour objet, directement ou indirectement en tous pays pour son propre compte ou pour le compte de tiers :

- l'acquisition, la gestion et l'aliénation de tous titres de participation et de placement,
- la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières,
- la gestion des fonds disponibles dont elle disposerait,
- le dépôt, l'acquisition, l'exploitation de toutes marques et de tous brevets ou licences de brevets, leur cession ou leur apport et la concession de toutes licences d'exploitation,
- la participation à la conduite de la politique de ses filiales avec, le cas échéant, la fourniture à celles-ci, selon leurs besoins, de services spécifiques,

et plus généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Douzième résolution

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées extraordinaires, décide d'adopter, à compter du 30 juin 2004, la dénomination sociale Somfy SA et de modifier en conséquence à compter de ladite date l'article 3 des statuts de la manière suivante :

> “Article 3 – Dénomination sociale”

La dénomination sociale est SOMFY SA.

Treizième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications exigés par la loi.

Organisation *

Conseil de Surveillance

Président : Jean-Bernard Guillebert

Vice-Président : Jean Despature

Membres : Jean-Pierre Devienne

Société J.P.J. représentée par Victor Despature

Xavier Leurent

Anthony Stahl

Gauthier Toulemonde

Comité d'Audit

Jean-Bernard Guillebert

Victor Despature

Comité de Rémunérations

Jean-Bernard Guillebert

Victor Despature

Directoire

Président : Paul Georges Despature

Directeur Général : Wilfrid Le Naour

Membre : Nicolas Duchemin

Commissaires aux comptes

Ernst and Young Audit

CDL

Responsable de l'information

Nicolas Duchemin

Directeur Financier

Téléphone : (33) 4 50 40 48 49

Fax : (33) 4 50 40 19 61

e.mail : nduchemin@damart.somfy.com

www.somfy.com

* au 3 juin 2004

Conception et réalisation : wprintel

Crédit photos : Francis Amiand, Grégoire Korganoff, Pierre-Emmanuel Rastouin - Photothèque Somfy